

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Abou Bakr Belkaid Tlemcen



**Projet De fin d'Etudes Pour l'Obtention du :
Diplôme d'Architecte d'Etat
Thème : Tourisme Culturel**

Complexe Culturel à Vocation Touristique

A Tiaret



Examiné par:

- ✓ Mr. Mahi.M
- ✓ Mr. Tasfaout.A
- ✓ Mme Yousef tani

Réalisé par:

✚ Seddiki Leila

Encadré par:

- ✓ Mr Benabadji Zinedine
- ✓ Mr Babahmed El hadj
- ✓ Melle Malti Maliha

2013/2014

Dédicaces

A la mémoire de mon défunt grand-père « Mohamad », que Dieu ait son âme et l'accueille dans son paradis.

A ma grand-mère « Khadîdja » pour son amour, son dévouement et son encouragement durant toute la période de mes études.

A mon cher père « Mustapha » pour sa bien vaillances et son soutien

A mes chères mères Zineb et Kheira

A mes frères et mes sœurs qui m'ont toujours soutenu pour que je me consacre à mes études.

Surtout à ma sœur Fatima.

A mes oncles et mes tantes surtout mon oncle Mokhtar et sa femme Nacira

A mes nièces : Samah, Bouchra, Khadîdja et Sondousse.

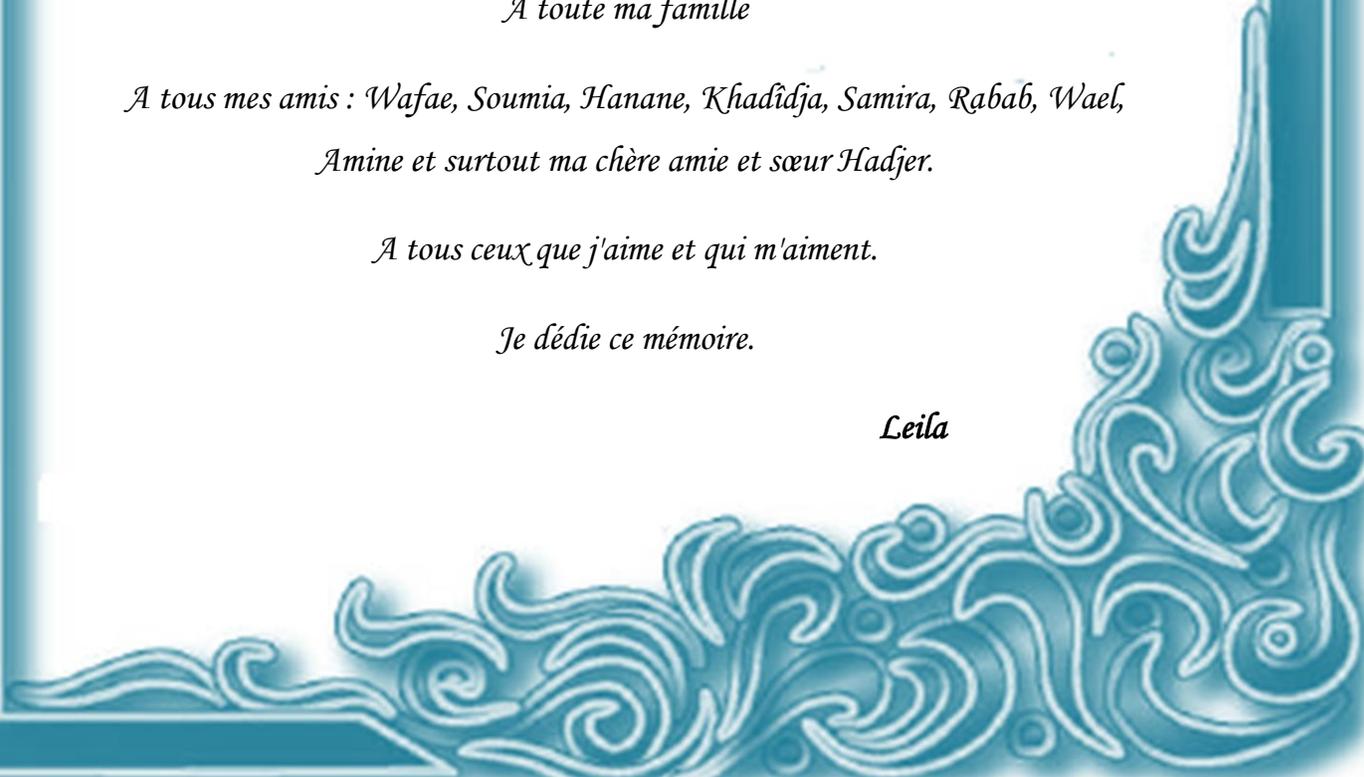
A toute ma famille

A tous mes amis : Wafae, Soumia, Hanane, Khadîdja, Samira, Rabab, Wael, Amine et surtout ma chère amie et sœur Hadjer.

A tous ceux que j'aime et qui m'aiment.

Je dédie ce mémoire.

Leila



Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Dieu le tout puissant et miséricordieux, qui m'a donné la force et la patience d'accomplir ce Modeste travail.

En second lieu, je tiens à remercier mes encadrateurs Mr. Benabadji, Mr. Babahmed et Melle. Malti pour leurs précieux conseils et leurs aides durant toute la période du travail.

Mes vifs remerciements vont également aux membres du jury pour l'intérêt qu'ils ont porté à ma recherche en acceptant d'examiner mon travail et de l'enrichir par leurs propositions.

Enfin, je tiens également à remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce travail.



Table des matières

Chapitre 1: Approche introductive	1
I-1) Introduction :	1
I-2) Le tourisme en Algérie :	2
I-2-1) Introduction :	2
I-2-2) Potentialités touristiques en Algérie :	2
I-3) Problématique générale :	3
I-4) Démarche méthodologique :	4
Chapitre 2: Approche urbaine	5
II-1) Introduction :	5
II-2) Pourquoi la ville de Tiaret ?	5
II-2-1) Historique :	5
II-2-2) Situation géographique :	6
II-2-3) Accessibilité :	7
II-2-4) Analyse du milieu physique :	8
II-2-5) Situation sociodémographique :	8
II-3) Les potentialités touristiques de la ville de Tiaret :	9
II-3-1) Le tourisme religieux :	9
II-3-2) Le tourisme sportif et de loisir :	10
II-3-3) Le tourisme culturel :	11
II-4) Les infrastructures de la ville:	14
II-4-1) Tourisme :	14
II-4-2) Culture :	15
II-4-3) Education et Formation :	15
II-4-4) Infrastructures sanitaires :	15
II-4-5) conclusion:	16
II-5) Problématique :	16
II-6) Choix du thème :	16



Chapitre 3 : Approche thématique.....	17
III-1) introduction :.....	17
III-2) Recherche sur le tourisme :.....	17
III-2-1) Définition du tourisme :.....	17
III-2-2) Historique et origines du tourisme :	18
III-2-3) Le rôle du tourisme :.....	18
III-2-4) Classification du tourisme :.....	19
III-2-5) La politique du tourisme en Algérie :.....	22
III-3) Recherche sur la culture:	22
III-3-1) Définition de la culture:.....	22
III-3-2) Définition d'un équipement culturel :.....	23
III-3-3)Classification des équipements culturels :.....	24
III-3-4)La culture à travers le monde :	24
III-3-5)La culture et la politique de l'état algérienne en la matière :.....	25
III-4) Recherche sur le tourisme culturel :	26
III-4-1)Définition du tourisme culturel :	26
III-4-2)L'importance du tourisme culturel :	27
III-4-3)Les différentes catégories des touristes culturels :	27
III-4-4)Analyse des exemples :	28
III-5)Synthèse :.....	37
Chapitre 4: Approche programmatique	39
IV-1) Introduction :	39
IV-2)Types d'usagers:	39
IV-3) Définition des entités programmatiques:.....	40
IV-3-1) L'entité accueil et animation :.....	40
IV-3-2) L'entité diffusion de l'information:.....	40
IV-3-3) l'entité communication et échange :.....	41
IV-3-4) L'entité loisir et détente :	41
IV-3-5) L'entité formation et recherche :.....	42
IV-3-6) L'entité fonction logistique :.....	43
IV-4) Les espaces extérieurs :	43



IV-5) Exigences spatiales et fonctionnelles:	44
Chapitre 5 : Approche architecturale.....	55
V-1) Choix du site:	55
V-1-1) Critères pour le choix du site :.....	55
V-1-2)Présentation des sites d'intervention :	55
V-2) Analyse du premier site	56
V-2-1)Situation :	56
V-2-2)Accessibilité :	56
V-2-3)Limites :	57
V-2-4) Morphologie du terrain :	58
V-3) Analyse du 2 ^{ème} site.....	59
V-3-1) Situation :	59
V-3-2)Accessibilité	59
V-3-3) Limites :	60
V-3-4) Morphologie du terrain.....	61
V-4) Analyse du 3 ^{ème} site	62
V-4-1) Situation :	62
V-4-2) Accessibilité :	62
V-4-3) Limites :	63
V-4-4)Morphologie du terrain :	64
V-4-5) Topographie:.....	65
V-5) Principe d'implantation :	67
V-6) Schéma de principe 1 :	67
V-7) Schéma de principe 2 :	67
V-8) Genèse du projet :	68
V-9) Description du projet :	70
Chapitre 6: Approche technique.....	89
VI-1) Introduction :	89
VI-2) Choix de la structure :	89
VI-2-1) Ossature superstructure:	90
VI-2-2) Les fondations :	91



VI-2-3) Mur de soutènement :.....	91
VI-2-4) Les planchers :.....	91
VI-2-5) Les escaliers :.....	91
VI-2-6) Les ascenseurs :.....	91
VI-2-7) Les joints :.....	92
VI-2-8) Terrasse et couverture :.....	92
VI-2-9) Les bardages façades :.....	92
VI-2-10) Les Murs rideaux :.....	93
VI-2-11) Les cloisons :.....	93
VI-2-12) Les faux plafonds :.....	94
VI-3) Electricité :.....	95
VI-3-1) Eclairage naturel :.....	95
VI-3-2) Eclairage artificiel :.....	95
VI-4) Les gaines techniques :.....	96
VI-5) Alimentation en eau :.....	96
VI-6) Alimentation en gaz :.....	96
VI-7) La chaufferie :.....	96
VI-8) La climatisation :.....	97
VI-9) Acoustique :.....	97
VI-10) La protection incendie :.....	98
Conclusion :.....	99



APPROCHE INTRODUCTIVE

*« Voyager ne sert pas beaucoup à comprendre
mais à réactiver pendant un instant l'usage des
yeux : la lecture du monde »*



I-1) Introduction :

Le tourisme est le fait de voyager dans, ou de parcourir pour son plaisir, un lieu autre que celui où l'on vit habituellement, ce qui peut impliquer la consommation d'une nuitée auprès d'un hôtelier et éventuellement la réservation de titre de transport.

Initialement rattaché aux loisirs et à la santé, le tourisme englobe désormais également l'ensemble des activités économiques auxquelles la personne fait appel lors d'un déplacement inhabituel.

Il peut s'agir, par exemple, d'un voyage d'affaires ou d'un pèlerinage religieux « tourisme culturel » ou encore, On peut également se faire soigner dans un autre pays que celui dans lequel on réside.

Pratiquer le tourisme permet en outre de marquer des pauses dans son emploi du temps utilitaire imposé par la nécessité de gagner sa vie.

Le tourisme a donné naissance à une véritable industrie lorsque les classes moyennes des pays occidentaux ont pu commencer à voyager.

C'est l'amélioration générale du niveau de vie qui a permis aux gens de se consacrer davantage à leurs loisirs, et notamment au tourisme, sans oublier les progrès considérables en matière de transports.

En Algérie ce secteur ne joue pas un rôle aussi consistant dans le développement du pays, malgré les richesses et les potentialités qu'il possède.





I-2) Le tourisme en Algérie :

I-2-1) Introduction :

L'Algérie terre d'histoire et de culture, qui possède de très grandes ressources touristiques dont la grande partie est inexploitée, c'est un pays de contrastes, situé au nord de l'Afrique s'étend sur une superficie de 2.381.741 m².



En effet le nord Algérien s'ouvre sur le bassin méditerranéen, sur une longueur de 1200 Km de côte, le climat méditerranéen extrêmement favorable, permet de voyager en toute saison, soit au bord de la mer, soit à la montagne qui fait également partie du paysage naturel algérien avec ses forêts, si l'été est la saison pour les vacanciers et les touristes au bord de la mer, l'automne et l'hiver nous permettent de mieux découvrir la splendeur du Sahara et sommets enneigés des montagnes de Kabylie et des Aurès d'autant que la population de ses régions est connue par son hospitalité et son attachement aux traditions des ancêtres.

I-2-2) Potentialités touristiques en Algérie :

La géographie et l'histoire se sont unies pour donner à l'Algérie une destination touristique et se sont les plus recherchées dans le monde, La diversité des paysages qui la caractérise et les vestiges de son histoire, lui donnent la possibilité de développer plusieurs types de tourisme et durant les douze mois de l'année. L'Algérie par toutes ses potentialités qui sont :

- chaînes montagneuses: Atlas Tallin, Atlas saharien.





- La diversité de climat : climat méditerranéen, le soleil brille tout le long de l'année et les hivers sont doux.
- La diversité de paysage: les montagnes, les forêts, les cotes au Nord et le Sahara au Sud.
- Le patrimoine culturel, historique et civilisationnel de l'Algérie.
- Les 1200 Kms de cote et les sites d'une rare beauté constituent le terrain de prédilection du tourisme balnéaire pourrait y attirer durant la session estivale, un flux important de touristes nationaux qu'étrangers (de Marsa Ben M'hidi jusqu'au kala).

I-3) Problématique générale :

En dépit des avantages naturels immenses que possède l'Algérie, il n'en demeure pas moins que le tourisme algérien est frappé de fréquentes crises. Il reste dans un état souffreteux.

Dieu et la nature ont doté notre Algérie millénaire d'une richesse très variée et exceptionnelle, sur le plan potentialités touristiques, mais quel est l'apport de l'homme ?

L'Algérie touristique délaissée et assombrie attend toujours sa luminescence.

Cette situation nous mène à poser les questions suivantes :

- Par quel moyen peut-on relancer le tourisme Algérien ?
- Comment mettre en valeur les potentialités et les richesses dont dispose notre pays ?
- Comment exploiter ces richesses pour mettre en évidence le tourisme dans le pays ?





I-4) Démarche méthodologique :

- ✚ La première étape qui est la lecture urbaine de la ville de Tiaret traitera du choix de la zone d'études et des différentes propositions d'aménagement dans lequel notre projet devrait s'inscrire.
- ✚ La deuxième étape, l'approche thématique, c'est une analyse qui portera sur le thème de notre projet, elle permettra d'approfondir nos connaissances et de déterminer les différentes définitions et recommandations, c'est une étape Charnière qui permet le passage vers les chapitres suivants.
- ✚ La troisième étape est l'approche programmatique, elle Permettra de définir le programme spécifique de notre projet.
- ✚ La quatrième étape est une analyse de site d'accueil du projet, elle permettra de dégager toutes les informations nécessaires et utiles pour le passage vers l'esquisse.
- ✚ La cinquième étape, l'approche architecturale, on y trouvera le processus de formalisation du projet ainsi que les différentes théories et conclusions tirées des chapitres précédents, elle se terminera par une description du projet dans son plan formel et fonctionnel.
- ✚ La sixième et dernière étape est l'approche technique, elle traitera tous les aspects techniques du projet.



CHAPITRE 2

APPROCHE URBAINE





II-1) Introduction :

L'Algérie est riche d'un patrimoine culturel important, à protéger, à sauvegarder, à préserver et enfin à visiter.

C'est un patrimoine qui traduit dans toute sa plénitude une histoire millénaire, façonnée par des apports civilisationnels multiples.

C'est pourquoi aujourd'hui, il y a un véritable travail de renaissance à mener, de restauration et de volonté d'ancrer de nouveau cette tradition qui vient du plus profond de notre histoire faisant partie prenante de la conscience collective.

Cet objectif s'inscrit dans le programme de redynamisation de la politique du tourisme dans notre pays.

II-2) Pourquoi la ville de Tiaret ?

La ville de Tiaret, capitale des hauts plateaux, dispose des trésors riches qui couvrent par sa diversité toutes les périodes de l'évolution de la civilisation humaine.

Ces trésors figurent dans des vestiges archéologiques, des sites historiques et des stations préhistoriques classés comme patrimoine culturel national protégé ou recensés pour les protéger.

Cette situation et ces richesses nous ont mené à intervenir dans cette ville, pour la revalorisation de son patrimoine et pour lui donner son image comme ville à vocation touristique.

II-2-1) Historique :

Tihert: Capitale du premier état musulman au Maghreb





Sur le site actuel, se succédèrent un établissement romain, au début du III^{ème} siècle tout en gardant certains éléments berbères.

Puis un centre militaire byzantin, puis une cité berbère qui résista à Oqba ibn nafa.

L'épopée arabo-musulmane fait état d'apparence graduelle exprimée vivement à travers des vestiges archéologiques et comportements traditionnels de la communauté Tiaretienne.

Durant cette épopée Tihert jouait le rôle de capitale de l'état Rostomide.

Avec l'arrivée du colonialisme français dans le pays : le 23 / Mai / 1843, il a été créé un poste militaire avancé qui se transforma petit à petit en un petit centre de peuplement ; un certain nombre d'européens s'installèrent à l'intérieur de l'enceinte et cultivèrent les terres voisines.

Le quartier de la Redoute, entouré de remparts, constitue le noyau le plus ancien de la ville, puis avec l'arrivée de plus en plus importante de colons, il y'a eu l'apparition de ce que l'on appelle actuellement l'ancien Tiaret.

II-2-2) Situation géographique :

Elle est située au Nord-Ouest de l'Algérie à 361 Km de la capitale Alger.

Elle est limitée par plusieurs wilayas :

- ✚ Au Nord par: Tissemsilt et Relizane.



Figure II-1 : Situation géographique de Tiaret



- ✚ Au sud par: Laghouat et Al-bayadh.
- ✚ A l'Est par: Djelfa.
- ✚ A l'Ouest par: Mascara et Saida.

II-2-3) Accessibilité :

On peut arriver à Tiaret par voie routière et par voie aérienne :

- ✚ Par route à partir d'Alger via Tissemsilt RN14.

Oran via Relizane RN24.

Constantine et Sétif via Djelfa RN40.

Béchar via Saida RN14.

- ✚ Par avion : grâce à l'aéroport de Bouchakif.

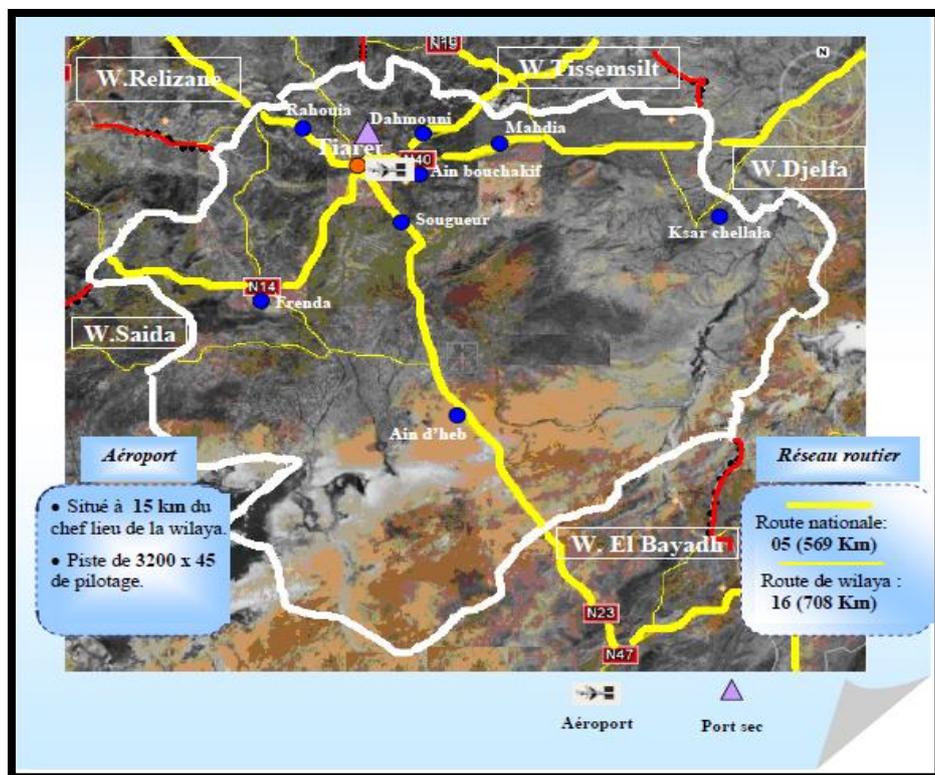


Figure II-2 : Infrastructure routière, aéroportuaire et ferroviaire de Tiaret



II-2-4) Analyse du milieu physique :

Le relief :

La wilaya de Tiaret est composée de 14 daïras et 42 communes. Elle se trouve à 1150m d'altitude et s'étend sur une superficie de 20050Km².

Son espace est hétérogène et composé :

- ✚ D'une zone montagneuse au Nord.
- ✚ Des hauts plateaux au centre.
- ✚ Des espaces semi-arides au Sud.

Le reste de ma wilaya représente les hautes plaines limitées par :

- ✚ La cuvette du chott Chergui au Nord.
- ✚ Les plateaux du Sersou au Sud.

La position stratégique de la wilaya fait d'elle une zone de contact entre le Nord et le Sud.

Le climat :

Son climat se caractérise par deux périodes à savoir:

Un hiver rigoureux et un été chaud et sec avec une température moyenne de 24°C.

II-2-5) Situation sociodémographique :

La wilaya de Tiaret compte une population de 851 133 habitants (tableau 1) avec une densité de 54 ,4 habitants/Km². (Recensement 2008)

Soit un taux d'accroissement naturel de 2 ,17 %.





catégorie	De 0 à 19 ans	De 20 à 49 ans	+ 50 ans	Total
Hommes	218925	166949	48225	434079
Femmes	210321	169399	46334	417054
Total	429226	327348	94559	851133

TableauII-1 : répartition de la population des selon l'âge et le sexe

La composante humaine de la wilaya de Tiaret favorise l'investissement et ce par l'existence d'une main d'œuvre jeune qui peut s'adopter facilement à toute activité.

II-3) Les potentialités touristiques de la ville de Tiaret :

II-3-1) Le tourisme religieux :

Les sites religieux sont des potentialités touristiques, on y trouve des vieilles mosquées et des zawiya à travers le territoire de la wilaya, Parmi eux, la mosquée El Attik. C'est l'une des plus vieilles mosquées à Tiaret Ville.



Figure II-3 : Mosquée El Attik à Tiaret

Sa construction remonterait à 1470 et la ville doit cet édifice religieux à un groupe de citoyens qui ont tenu à édifier une mosquée selon un modèle typiquement maghrébin. Elle est implantée sur les hauteurs de la ville de Tiaret.





Son emplacement offre une vue panoramique sur la ville qui semble s'étendre à l'infini.

II-3-2) Le tourisme sportif et de loisir :

En matière d'infrastructures sportives, la wilaya de Tiaret recèle des potentialités appréciables. Elles sont en mesure de lui permettre d'accueillir des manifestations sportives et culturelles à caractère régional et national. Ce patrimoine est composé comme suit :

- ✚ 06 complexes sportifs
- ✚ 02 piscines semi olympique
- ✚ 03 piscines communales
- ✚ 15 bassins de natation
- ✚ 02 stades (gazon naturel et artificiel)
- ✚ 01 centre de loisir et scientifique
- ✚ 19 salles spécialisées
- ✚ 05 foyers ruraux



Figure II-4 : Tourisme sportif à Tiaret





II-3-3) Le tourisme culturel :

Son patrimoine historique et archéologique, riche et varié, peut faire d'elle une destination privilégiée des chercheurs et spécialistes en matière. Il est principalement constitué de :

Art rupestre de Tiaret :

Les premiers hommes ou les premières civilisations qui ont peuplées la région de Tiaret ont laissé leurs empreintes sur la pierre en gravant des scènes de leur vie quotidienne, de la faune et de la flore qui les entouraient.



Figure II-5 : Art rupestre de Tiaret

Le royaume des Djeddars de Frenda :

C'est l'un des plus importants sites archéologiques de la wilaya de Tiaret.

Les Djeddars restent l'unique exemple de monuments funéraires tardifs de tradition berbère en Afrique du nord.

On y retrouve trois mystérieuses pyramides dressées au 5^{ème} et 6^{ème} siècle après. J.C.



Figure II-6 : Royaume des Djeddars de Frenda





Sur une colline au temps ou Tihert était le domaine d'un important royaume berbère. C'est un ensemble repatinant à des princes berbères.

Tagdempt :

Tagdempt est un nom signifiant : Vielle ou ancienne. Elle deviendra au 8^{ème} siècle la capitale du premier Etat indépendant au Maghreb sous l'iman Ibadite : Abderrahmane Ibn Rostoum.



Figure I-7 : Tagdempt

Située à 9 km à l'ouest de la ville actuelle, elle renferme quelques vestiges épars de cette Tahert Rostémide à savoir des fragments de remparts de ce qui fut tard , le site sera occupé par l'émir Abdelkader qui y édifiera une forteresse militaire et c'est pourquoi, les ruines des deux époques s'entremêlent et se superposent.

Les Grottes d'Ibn Khaldoun à Frenda :

Les Grottes sont classées depuis 1949, reclassées et protégées par le gouvernement algérien dans le journal officiel N°:07 du 23 janvier 1968.

Sous l'intitulé (Bled Touta Lakania et Grottes se rapportent à la tradition de

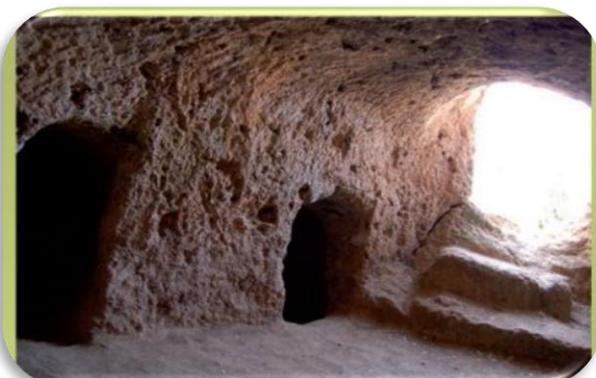


Figure I-8 : Les Grottes d'Ibn Khaldoun à Frenda





l’Historien Ibn Khaldoun).

Ces Grottes troglodytes sont situées à Taoughzout ou Qalaa de Beni Salama qui est considérée comme le fort romain devenue une puissante citadelle conquise par les arabes de Beni Hillal et devenue le refuge de Abderrahmane Ibn Khaldoun où il acheva son grande œuvre historique la Moukadima 1377.

L’artisanat à Tiaret :

L’artisanat de Tiaret est un métier séculaire qui se transmet depuis des siècles de génération en génération.

On a recensé 1751 artisans au premier trimestre de l’année de 2009.

Vue la grande importance que revêt l’artisanat dans la région, la wilaya de Tiaret a installé une maison de l’artisanat dotée de toute les structures et équipements nécessaire ainsi qu’un centre pour



Figure II-9 : L’artisanat à Tiaret

la collecte de la laine dans le cadre du programme des hauts plateaux et aussi pour développer davantage un artisan en plein essor.



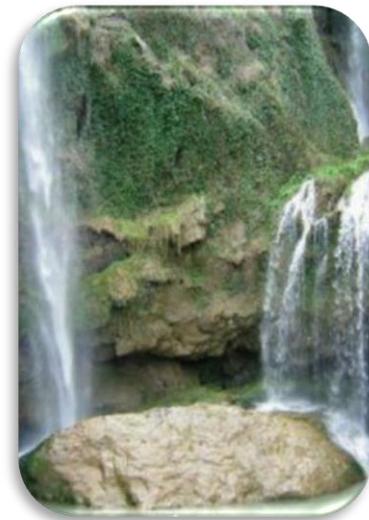


II-4) Les infrastructures de la ville:

II-4-1) Tourisme :

La wilaya de Tiaret dispose de:

- ✚ 09 Hôtel dont 03 hôtels classés.
- ✚ 03 Agences touristiques privées.
- ✚ 05 Sites touristiques 01 station thermale (Hammam Serguine).
- ✚ 01 Parc d'attraction.
- ✚ 01 Centre



Sidi wadeh



Hôtel les abbassides

Figure II-10 :Tourisme à Tiaret

II-4-2Culture :On constate :

- ✚ Maison de culture, 2 maisons de jeunes
- ✚ Centre culturel
- ✚ Théâtre
- ✚ conservatoire de musique
- ✚ Salle de conférence
- ✚ 6 salles de cinéma
- ✚ musée



**Centre culturel****musée****Figure II-11 : Equipements culturels à Tiaret****II-4-3) Education et Formation :**

La wilaya de Tiaret dispose de 500 établissements ou groupes scolaires dans le primaire, 135 Collège d'Enseignement Moyen, 45 lycées et 349 cantines.

II-4-4) Infrastructures sanitaires :

La wilaya de Tiaret dispose de:

- ✚ 06 Hôpitaux
- ✚ 20 Centres de Santé
- ✚ 122 Salles de Soins
- ✚ 14 Maternités dont 01 urbaine
- ✚ 13 Polycliniques
- ✚ 02 Cliniques privées

**Figure II-12 : Hôpital à Tiaret**



II-4-5) conclusion:

D'après notre analyse, on a constaté l'absence d'équipements appropriés à caractère touristique qui répondent aux besoins et aspirations de la population, et accentuent d'avantage le caractère touristique et culturel que revêt la ville.

II-5) Problématique :

Etant conçue comme métropole dans la région des hauts plateaux , la ville de Tiaret possède des richesses et des potentialités touristiques et culturelles importantes qui demeurent inexploitées à ce jour.

Celles-ci permettent à la ville, d'occuper sa place dans l'armature urbaine dans l'ouest Algérien en la mettant dans une position réelle de concurrence avec les villes les plus importantes de la région.

Cette situation nous a mené à poser les questions suivantes:

- ✚ Comment redonner à la ville sa vocation touristique ?
- ✚ Comment mettre en valeur les potentialités de la ville?
- ✚ Comment exploiter les richesses de la ville afin de résorber ses déficits dans le secteur touristique et culturel?

II-6) Choix du thème :

La réponse à ces questions, ne se traduit que par la création d'une diversité fonctionnelle, qui va donner naissance à une série d'équipements à caractère touristique et culturel appropriés, qui confèrent et redonnent à la ville sa vocation touristique et culturelle, et pour enfin répondre aussi aux besoins manifestes de tels équipements et combler le déficit enregistrés dans le secteur.





CHAPITRE 3

APPROCHE THEMATIQUE





III-1) introduction :

« ...Un édifice sans thème, sans une idée partante est une architecture qui ne pense pas. Des ouvrages d'architecture qui naissent ainsi n'ont pas desens, ils ne signifient rien et servent purement à satisfaire des besoins de la manière la plus triviale ».

La recherche thématique est essentielle dans le processus de la conception architecturale, car elle permet par ce type d'activité d'appréhender le thème, connaître sa genèse et de définir les buts, les besoins du projet qui permettront d'établir un programme.

Notre objectif dans cette étape est d'aboutir à un projet architectural en harmonie avec le projet urbain.

III-2) Recherche sur le tourisme :

III-2-1) Définition du tourisme :

Selon l'OMT le tourisme peut se définir comme suit : « Le tourisme est un déplacement hors de son lieu de résidence habituel pour plus de 24 heures mais moins de 4 mois, dans un but de loisirs, un but professionnel (tourisme d'affaires) ou un but sanitaire (tourisme de santé) ».

Pour les voyages de moins de vingt-quatre heures, les statistiques utilisent les termes d'excursions.

III-2-2) Historique et origines du tourisme :

Depuis toujours, l'homme s'est déplacé pour quêter de meilleures conditions de vie. Il a constamment été à la recherche de points d'eau, de nouveaux pâturages, de climats plus doux, de terres fertiles.





Puis apparemment d'autres motifs de déplacement ; des voyages furent entrepris pour visiter des sites sacrés, assister à des jeux, découvrir de nouveaux horizons, étudier, se cultiver...

Au XIV^{ème} et XV^{ème} siècle, les déplacements étaient motivés par des activités culturelles et scientifiques.

Au début du XIX^{ème} siècle, avec l'apparition du chemin de fer et de la machine à vapeur les déplacements étaient devenus plus confortables et plus rapides.

III-2-3) Le rôle du tourisme :

Sur le plan culturel :

- La mise en valeur des potentialités du pays en matière de patrimoine historique et architectural...
- Le tourisme permet de découvrir, les différentes civilisations des peuples à l'échelle mondiale et ceci à travers les vestiges, les ruines, que l'on peut y trouver.

Sur le plan économique:

- Augmentation du volume de production.
- Rééquilibrage entre régions du pays situées à des niveaux de déploiement différents.
- Emploi et évolution du pouvoir d'achat.
- Agit sur le commerce extérieur comme source de recettes ou dépenses d'euros.
- Facteur de l'évolution du taux de la monnaie mondiale.

Sur le plan environnemental :

- Consommation d'espaces pour appropriation des sols.





- Exploitation des sites.
- Influence sur l'esthétique du site et sur la qualité de l'environnement naturel et général.

III-2-4) Classification du tourisme : La typologie du tourisme est plus en plus complexe, elle dépend de plusieurs critères, selon la figure suivante.



Figure III-1 : Classification du tourisme

III-2-4-1) Selon la motivation:

1-Tourisme culturel :

Le tourisme culturel est toute activité de détente dont la motivation principale est la recherche des connaissances et des émotions à travers la découverte d'un patrimoine architectural tel que les villes, villages, sites archéologiques, jardins, édifices religieux ou immatériels telles que les fêtes traditionnelles et les coutumes nationales ou locales.



Figure III-2 : Tourisme culturel





2-Tourisme d'affaires :

Rubrique sur laquelle on peut regrouper les types ayant trait aux déplacements d'intérêt professionnel : tourisme scientifique, tourisme de congrès et séminaires, tourisme de mission, etc.



Figure III-3 : Tourisme d'affaires

3-Tourisme de santé :

Tourisme de repos climatisme, thermalisme, thalassothérapie et tout ce qui a pour but la santé.



Figure III-4 : Tourisme de santé

4-Tourisme religieux

Il s'agit des visites à des lieux saints (Mosquée, Temples, Sanctuaires, Église) pour un but religieux, le cas le plus souvent connu est celui de "la Mecque".

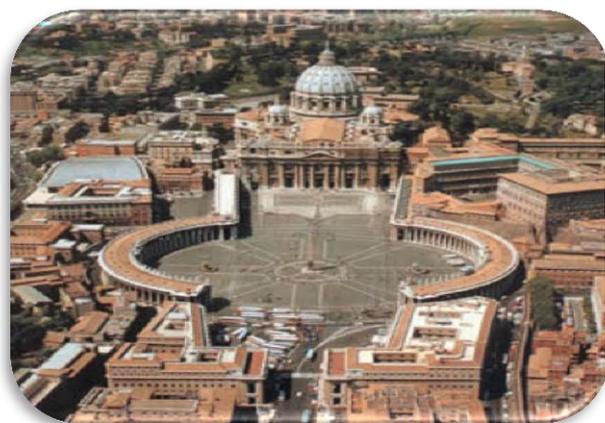


Figure III-5 : Tourisme religieux : Le Vatican





III-2-4-2) Selon l'environnement du site touristique :

1-Tourisme urbain :

Il s'exerce dans les lieux urbains et dans les villes qui attirent les touristes par leurs noms, aspects architecturales, tel que Venise, Rome, etc.



Figure III-6 : Tourisme urbain : Venise

2-Tourisme non-urbain :

A-Tourisme balnéaire:

Il se caractérise par la navigation de plaisance, croisière, etc.

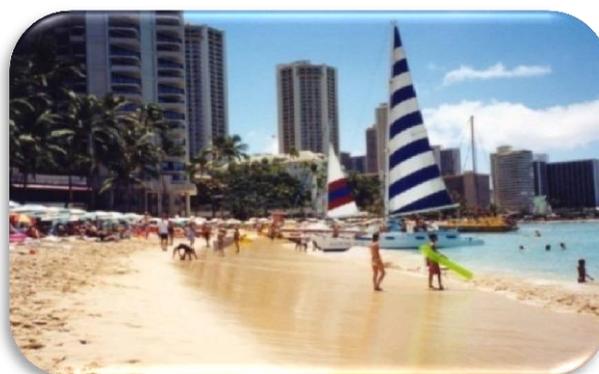


Figure III-7 : Tourisme balnéaire

B-Tourisme montagnard :

Se fait dans les montagnes, et l'élément attirant généralement est la neige.



Figure III-8 : Tourisme montagnard





C-Tourisme saharien :

Se fait Dans les régions sahariennes, il se caractérise par le changement de climat.

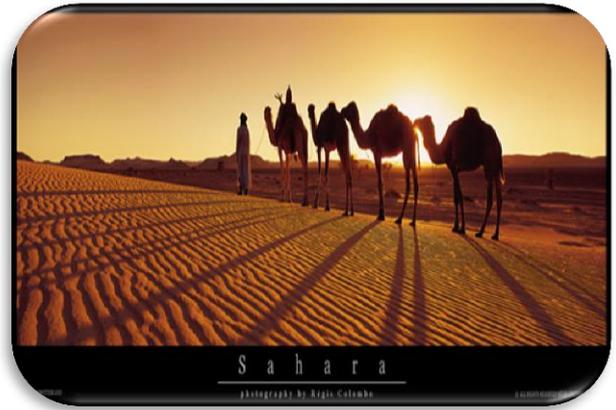


Figure III-9 : Tourismesaharien

III-2-5) La politique du tourisme en Algérie :

Parmi les lois de tourisme les plus importantes en Algérie :

Loi n° 03-01 :

- La contribution à la préservation de l'environnement, l'amélioration du cadre de vie, et la valorisation du potentiel naturel, culturel et historique.
- La promotion et le développement de l'emploi dans le tourisme.
- La mise en valeur du patrimoine touristique national.

Loi n°03-03 :

- La préservation des ressources culturelles et touristiques à travers l'utilisation et l'exploitation à des fins touristiques du patrimoine culturel, historique, culturel et artistique.
- La création d'un bâti harmonieusement aménagé et adapté au développement des activités touristiques et la sauvegarde de sa spécificité.

III-3) Recherche sur la culture:

III-3-1) Définition de la culture:

La culture est un concept très difficile à appréhender et à cerner et cela est dû à l'intérêt porté à ce concept depuis toujours.





Les définitions sont innombrables ce qui laisse le chercheur un peu perplexe.

« La culture, c'est ce qui reste dans l'esprit quand on a tout oublié. »

Attribué à Édouard Herriot.

« La culture est la production spirituelle (principes, idée et idéologie) et matérielle (science et art) d'une société dans un temps déterminé. »

UNESCO -paris 1974.

«Le mot culture désigne ce tout complexe comprenant à la fois les sciences, les croyances, les arts, la morale, les lois, les coutumes et les autres facultés et habitudes acquises par l'homme en tant que membre de la société.»

E. Tylor.

La culture est un projet infini en actes, elle est à la fois, la transmission d'œuvres de croyance, de connaissances, de valeurs, de traditions et leur remise en cause. Dans un sens général, la culture est l'ensemble de caractéristiques spirituelles, intellectuelles et sentimentales qui diffèrent une société par apport à une autre, dans un temps déterminé.

III-3-2) Définition d'un équipement culturel :

C'est une infrastructure qui développe l'échange culturel et de communication, produit le savoir et le met au service de la société, participe à l'occupation du temps non productif et libre pour les adultes et assure une continuité éducative sur le plan extrascolaire pour les enfants.





III-3-3) Classification des équipements culturels :

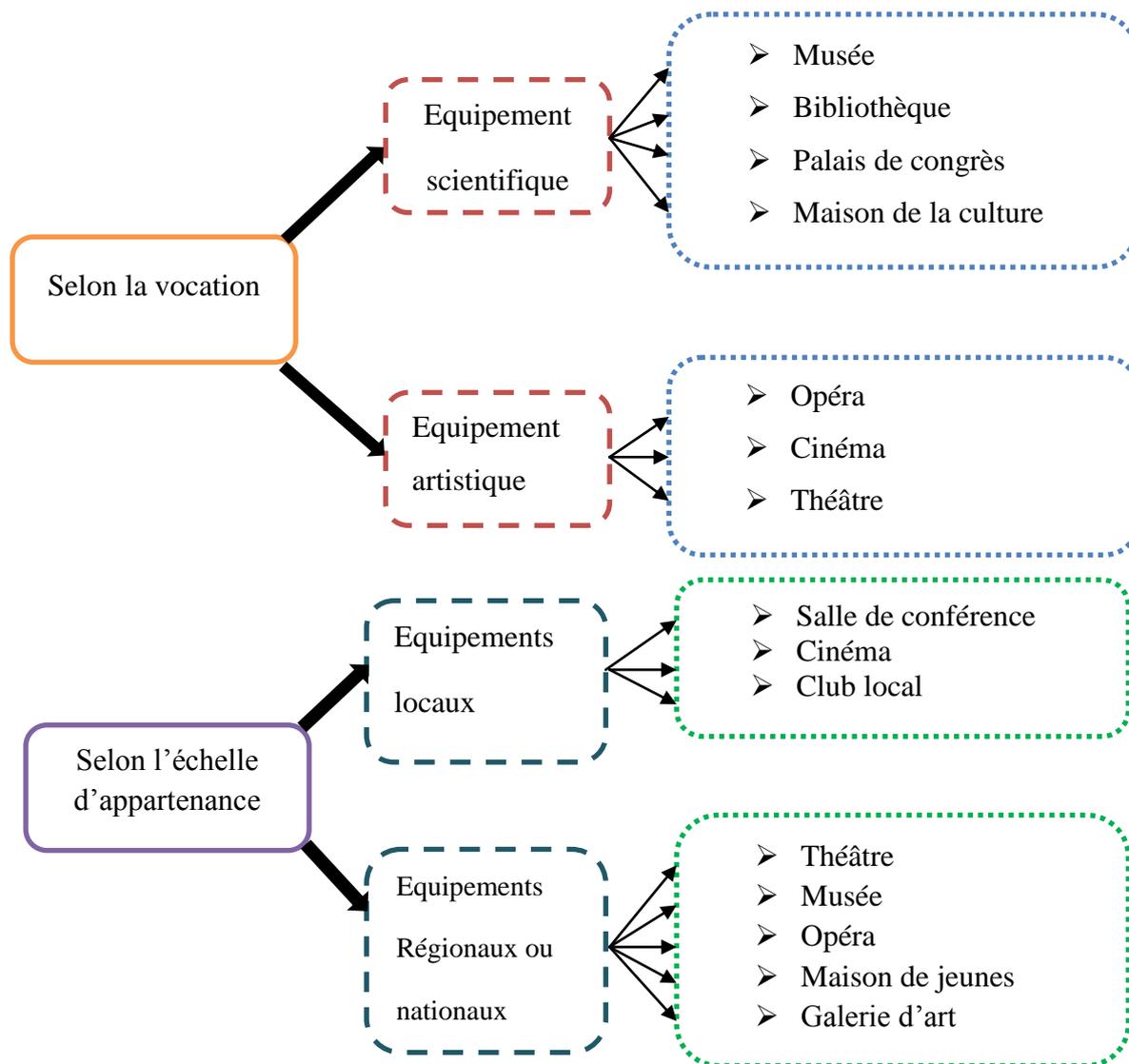


Figure III-10 : Classification des équipements culturels

III-3-4) La culture à travers le monde :

Chaque pays conçoit sa culture en conformité avec les caractères nationaux qui lui sont propres .mais il apparait que la définition de la culture est directement liée à l'idéologie ou à la croyance dominante de la nation concernée. De ce fait, la culture se construit selon :

- Les caractéristiques.
- Les besoins.

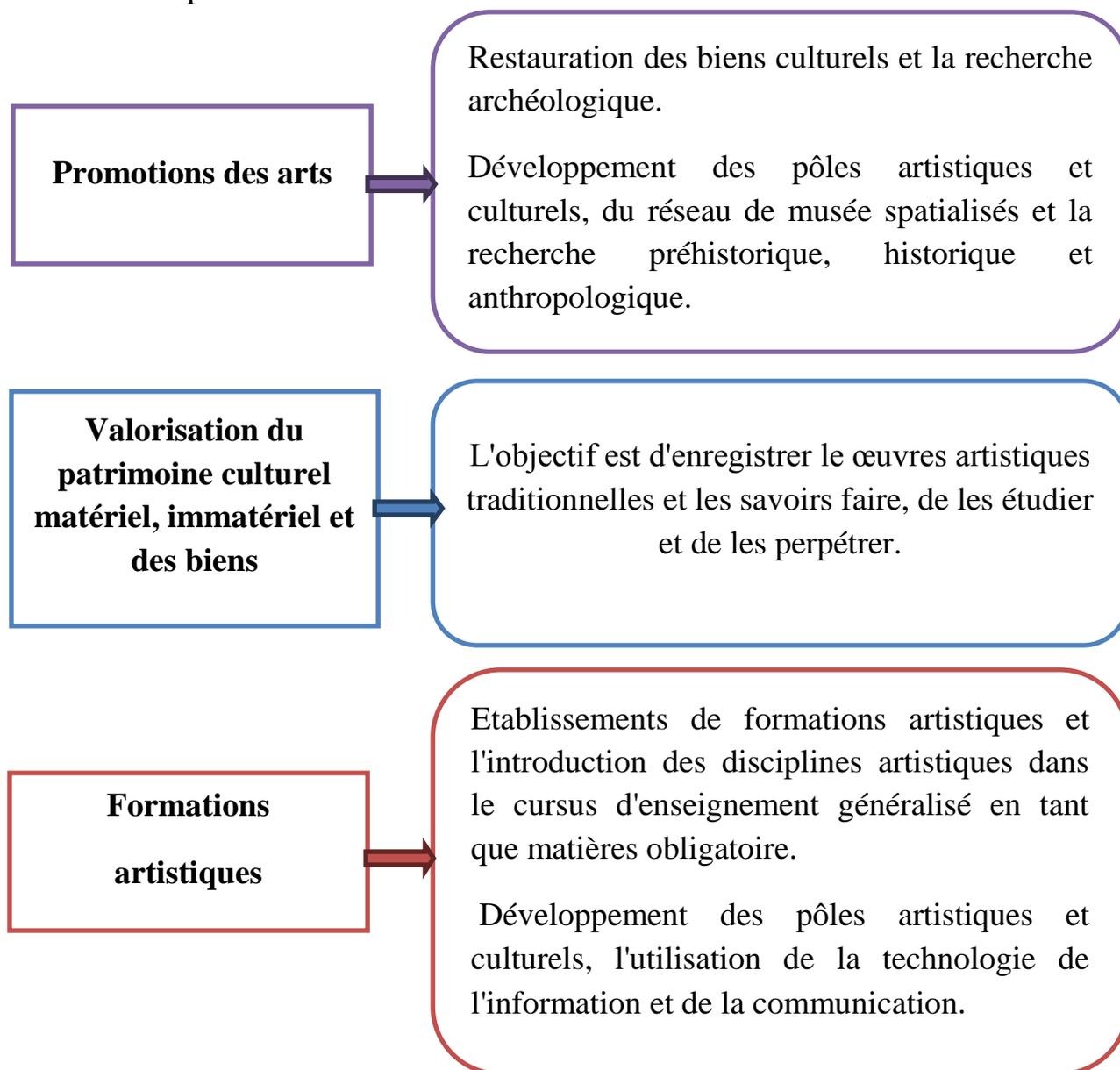




- Les aspirations de la société.
- Le converge.
- La cohésion nationale.
- L'affirmation de la nation.

III-3-5) La culture et la politique de l'état algérienne en la matière :

Pour l'aménagement et le développement durable du territoire, le schéma directeur des biens, des services et des grands équipements culturels définit les moyens et les objectifs pour favoriser le développement culturel sur l'ensemble du territoire par:





III-4) Recherche sur le tourisme culturel :

III-4-1) Définition du tourisme culturel :

« Le tourisme culturel est une forme de tourisme qui vise à découvrir le patrimoine culturel d'une région et, par extension, le mode de vie de ses habitants ». [Wikipédia](#)

« Le tourisme culturel est un déplacement d'au moins une nuitée dont la motivation principale est d'élargir ses horizons, de rechercher des connaissances et des émotions au travers de la découverte d'un patrimoine et de son territoire ». [Posted on septembre 9th, 2008 par Claude Origet du Cluzeau.](#)

[Claude Origet du Cluzeau](#), a considéré le tourisme culturel comme une catégorie spécifique de lien entre culture et tourisme, c'est considéré qu'il est lié à une décision consciente de « **se cultiver par divers moyens touristiques** ».

Le tourisme culturel est donc un outil de la préservation patrimoniale, il adopte le patrimoine d'une façon à le rendre vivant.

La durabilité du patrimoine nécessite une animation touristique pour le garde le maximum aux futures générations.





III-4-2) L'importance du tourisme culturel :

Selon l'UNESCO, le voyage culturel et patrimonial est l'un des segments du tourisme international qui connaît la croissance la plus rapide.

Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), le voyage culturel et patrimonial représentait 40% de l'ensemble du tourisme international en 2007 comparativement à 37% en 1995.

III-4-3) Les différentes catégories des touristes culturels :

Selon l'Européen Association for Tourism and Leisure Education (ATLAS), on distingue trois (03) grandes catégories de touriste culturel:

- **Le touriste strictement culturel**: il voyage poussé principalement par une raison ou un événement culturel; caractérisé par un haut niveau d'études et une capacité d'interprétation de la manifestation visitée.
- **Le visiteur d'une manifestation culturelle** en tant qu'activité complémentaire d'une autre raison touristique (les plus nombreux) auxquelles nous pourrions rajouter une 3ème typologie.
- **Le touriste qui recherche une expérience créatrice** (peindre, apprendre à cuisiner...) Uniquement, entre le 20% et le 30% des personnes interrogées sur un lieu culturel(ATLAS). Ce sont en majorité des professionnels urbains, avec un niveau d'étude et de dépense supérieur à la moyenne.





III-4-4) Analyse des exemples :

1/ COMPLEXE CULTUREL (CHINE)

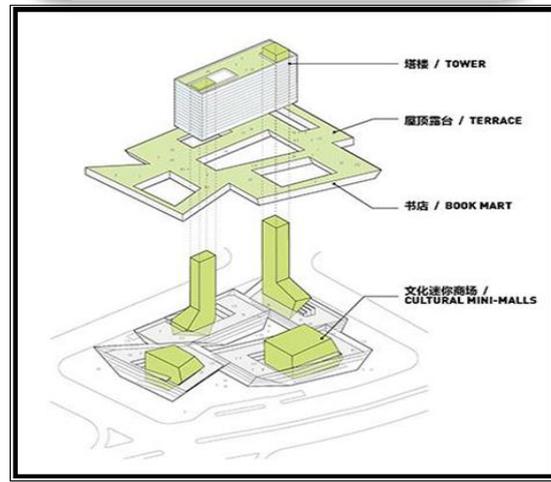
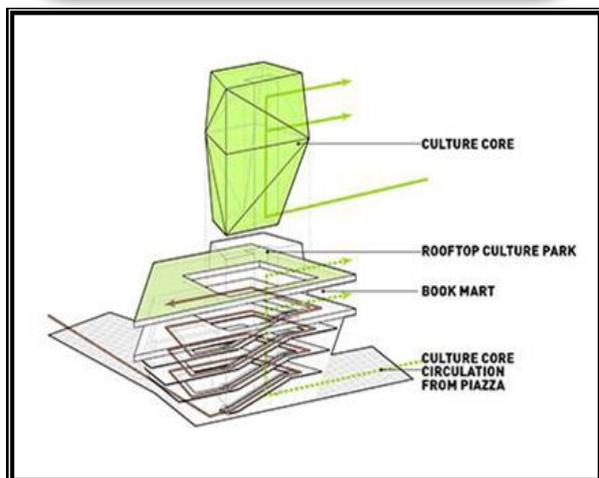
Présentation:

Le complexe se situe en Chine, il est composé de 20 niveaux.

Organisation spatio-fonctionnelle:

Il comporte:

- Un théâtre
- Hall d'exposition
- Centre d'éducation
- Salle de sport
- Magasins
- Restaurant, Bureaux d'administration.





2/ Complexe culturel aux courbes fluides

Présentation:

Le complexe est situé à Bakou capitale de l'Azerbaïdjan.

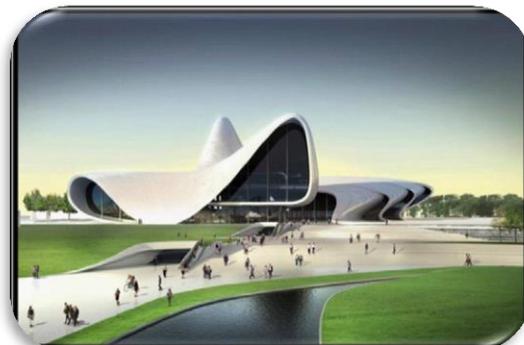
Ce projet ambitieux va jouer un rôle essentiel dans l'animation culturelle de la ville et du pays.

Programmation :

Ce projet d'envergure nationale est un bâtiment d'environ 50000 m² qui accueillera un musée, un centre des congrès avec trois auditoriums et une bibliothèque.

Le complexe culturel été imaginé en forme de coquillage, avec un design très épuré et aérien. L'ensemble de la structure est recouverte d'une peau en aluminium-polyester non tissé, et ses côtés sont recouverts d'une façade en verre pour permettre de laisser passer la lumière naturelle dans le musée. La toiture forme une protection étanche, complétée par un film monocouche de polyoléfines thermoplastiques, armé d'une grille en polyester.

La bibliothèque fait face au nord de la ville, afin de réguler efficacement la lumière naturelle admise pour protéger les ouvrages mis à disposition au public. Les salles de lecture et d'archivage sont empilées et enveloppés dans les plis de l'enveloppe extérieure. Des passerelles permettent de relier toutes les parties du complexe culturel.



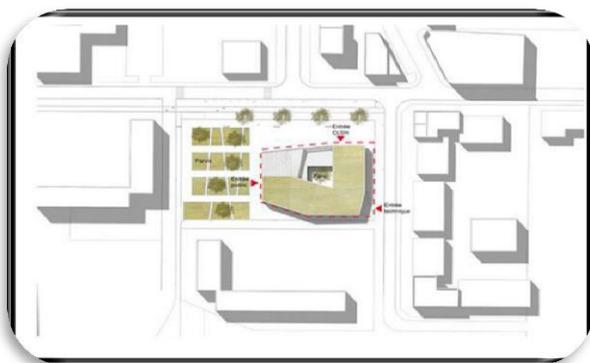


3/ Pôle culturel de Nevers

Présentation:

Localisé à Nevers dans la Nièvre en Bourgogne (centre de France).

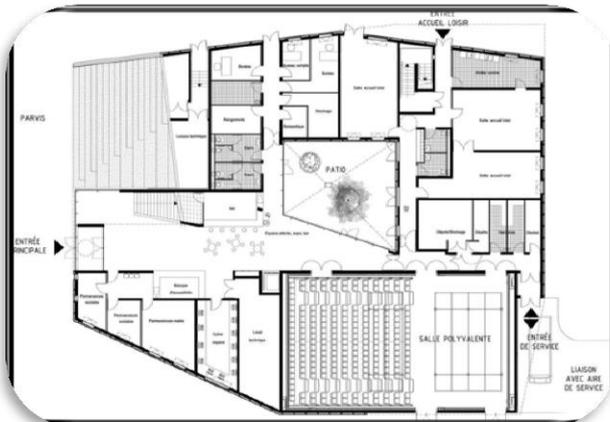
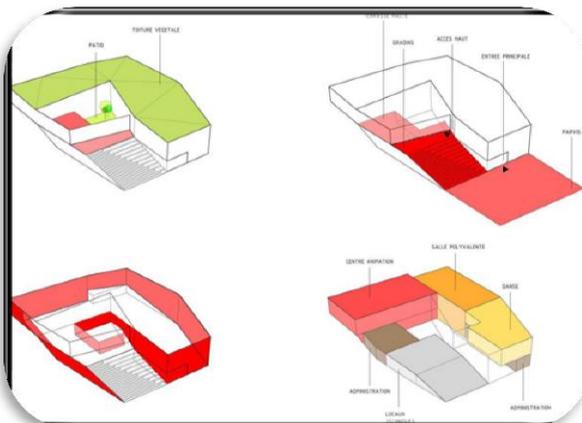
Le bâtiment s'implante au cœur du quartier Grande Pâture



Organisation spatio-fonctionnelle:

Le bâtiment s'organise autour d'un patio accessible depuis l'espace d'entrée. Sa forme trapézoïdale conduit le visiteur vers l'auditorium de 220 places. La salle polyvalente traitée de manière sombre fait écho de sa peau extérieure avec un rappel des lamelles en partie basse.

Les locaux du centre de loisirs avec leurs salles de réunions complètent le premier niveau. Une salle de danse se pose à l'étage au-dessus des locaux de l'administration.





4/ Complexe culturel (les fuseaux)

Présentation:

Le complexe se situe dans la route de Bar-le-Duc (Nord-Ouest de la France). C'est l'élément structurant de l'entrée Nord de la ville.

Le bâtiment se présente comme une forme, souple allongée, formée de fuseaux, qui prennent place au milieu des lignes végétales composant désormais le nouveau paysage d'entrée de ville.



Organisation spatio-fonctionnelle:

Le complexe comporte:

- Espace accueil : 545m²
- Grande salle de spectacles et annexes : 2025m² (scène d'environ 400m²).
 - Espace répétition : 165m²
 - Espace musiques actuelles : 110m²
- Administration : 140m²
- Cuisine traiteur : 155m²
- Services généraux : 60m²

Surface totale:3200m²



5/Centre culturel Pompidou

Présentation:

Centre national d'art et de culture Georges Pompidou se situe à Paris.

L'accessibilité :

Le centre culturel a été doté de plusieurs entrées pour faciliter l'accessibilité à l'intérieur « Entrée principale, entrée bibliothèque, entrée parking, entrée de service ».





Les concepts et principes :

Le projet est régi par quelques principes ; Tout d'abord, la transparence, qui est intimement liée à la dynamique du bâtiment, elle crée un lien entre l'intérieur et l'extérieur, entre la ville et l'édifice grâce aux surfaces vitrées.

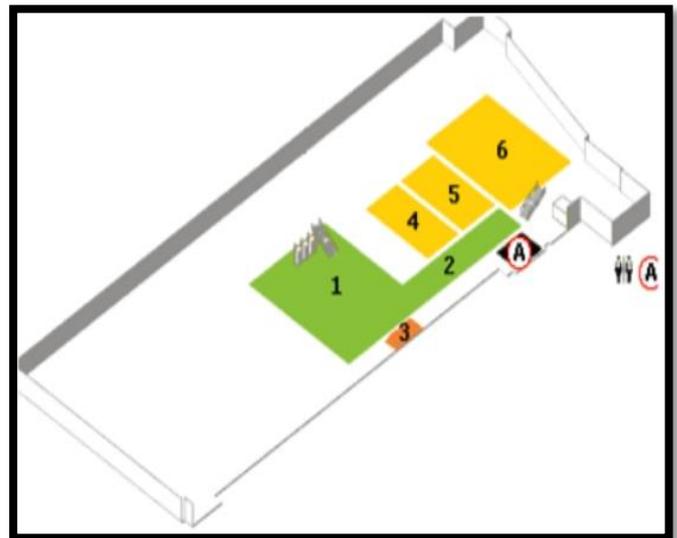
Ensuite, la flexibilité et la polyvalence des espaces sont assurées par des cloisons mobiles et des planchers démontables permettant de modifier l'espace au gré des expositions.



Organisation spatio-fonctionnelle

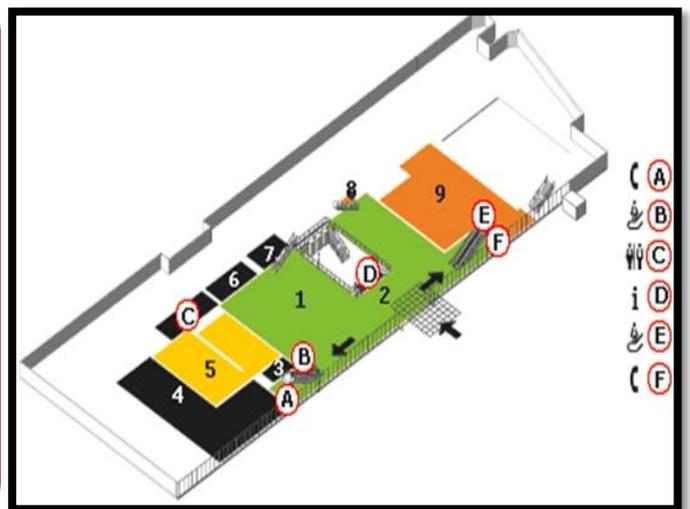
NIVEAU -1 : (Espace spectacles)

- 1- Forum.
- 2- Foyer.
- 3- Billetterie spectacles.
- 4- Cinéma
- 5- Petite salle.
- 6- Grande salle.



Niveau 0 (RDC): Forum

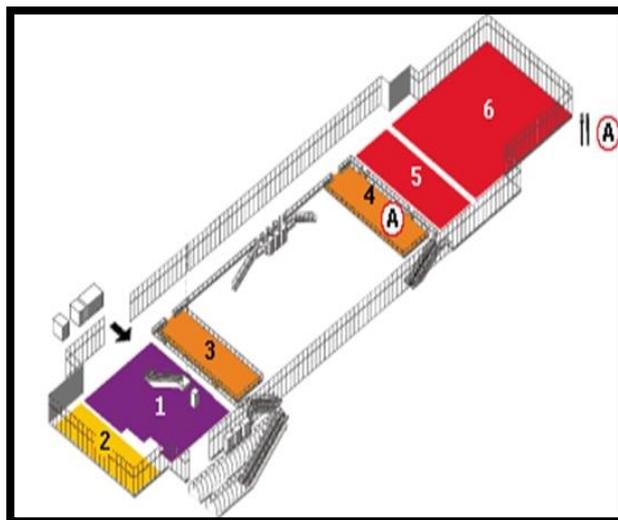
- 1-Forum.
- 2-Information générale.
- 3-Vente Laissez-passer.
- 4-Accueil des groupes.
- 5-Galerie des enfants.
- 6-Billetterie.
- 7-Vestiaire.
- 8-La Poste. / 9- Librairie Flammarion





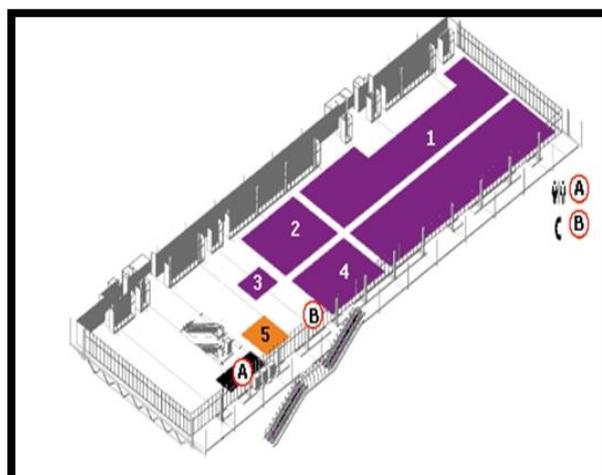
Niveau 1 :

- 1-Bibliothèque: espace de références, loges pour malvoyants.
- 2-Cinéma
- 3-Boutique Printemps Design.
- 4-Café "Le Mezzanine".
- 5-Espace 315.
- 6-Galerie Sud



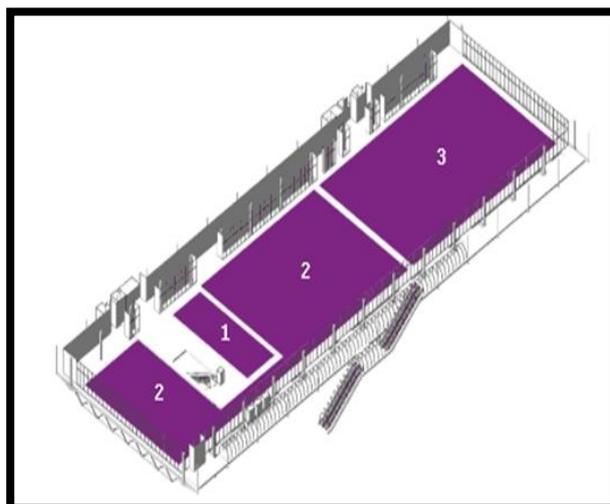
Niveau 2: Bibliothèque

- 1 -Fonds générale.
- 2 -Espace d'autoformation.
- 3 -Télévisions du monde.
- 4 -Salle de presse.
- 5 -Cafétéria.



Niveau 3 :

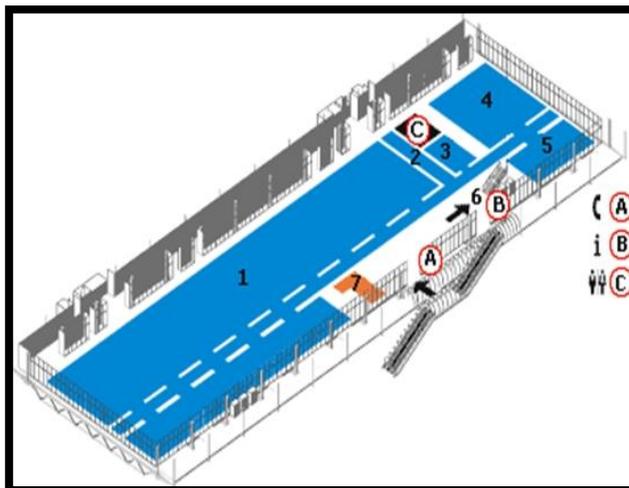
- 1-Espace son-vidéo.
- 2- Fonds général.
- 3- Bibliothèque et Cabinet d'art graphique





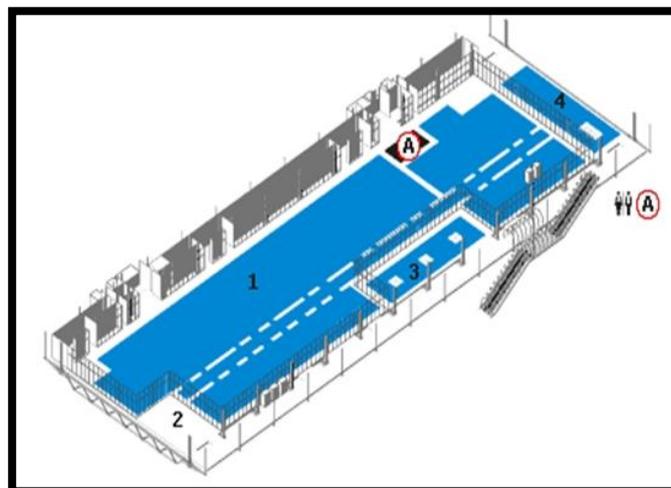
Niveau 4: Musée

- 1-Collections de 1960 à nos jours.
- 2-Espace nouveaux médias.
- 3-Salon du Musée.
- 4-Galerie du Musée.
- 5-Galerie d'art graphique.
- 6-Entrée.
- 7-Librairie.



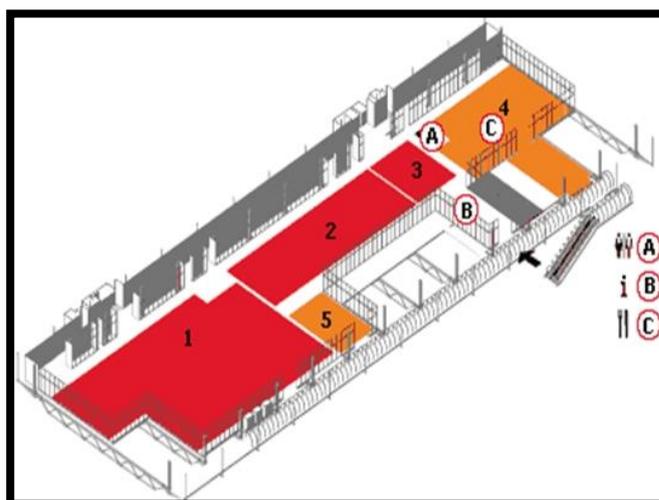
Niveau 5: Musée

- 1-Collections de 1905 à 1960
- 2-Terrasse sculptures de Calder, Takis
- 3-Terrasse sculptures de Richier, Miró
- 4-Terrasse sculptures de Laurens



Niveau 6: Expositions.

- 1-Galerie 1.
- 2-Galerie 2.
- 3-Galerie 3.
- 4-Restaurant.
- 5-Librairie.



6/complexe culturel de Tlemcen

Présentation:

Le complexe se situe à Mansourah (Tlemcen).

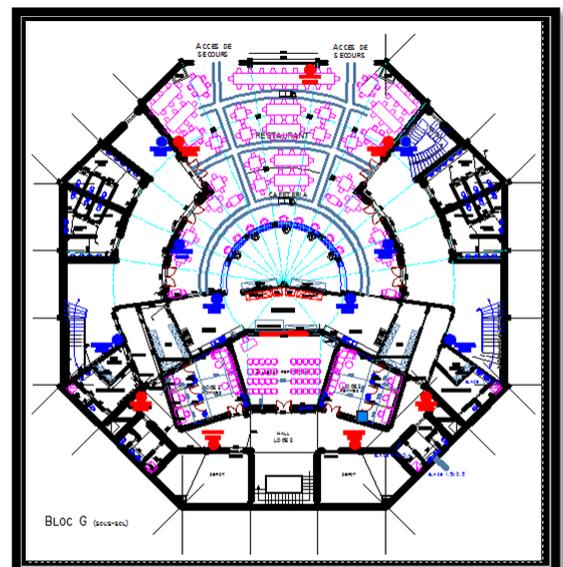
**Plan de masse:**

Le complexe est accessible par une voie principale et une voie secondaire.

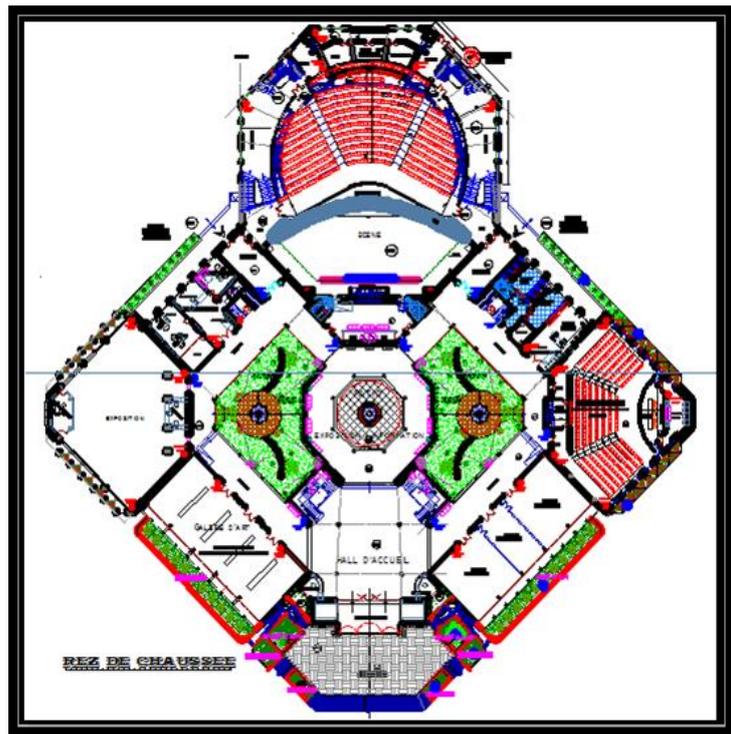
**Organisation spatio-fonctionnelle:**

Le complexe comporte:

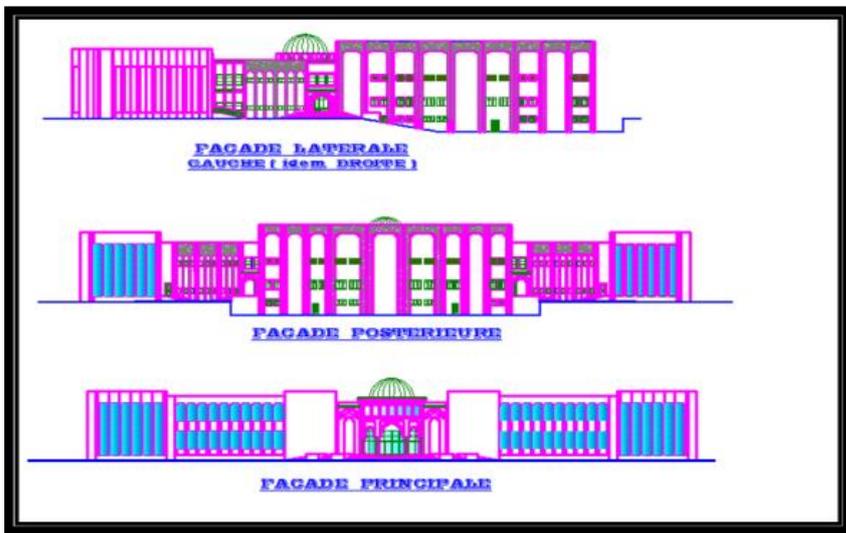
- Hall d'accueil
- Salle polyvalente
- Patio d'exposition
- Restaurant
- Cafétéria
- Théâtre
- Galerie d'art
- Bureaux d'administration
- Médiathèque
- Bibliothèque
- Ateliers artistiques



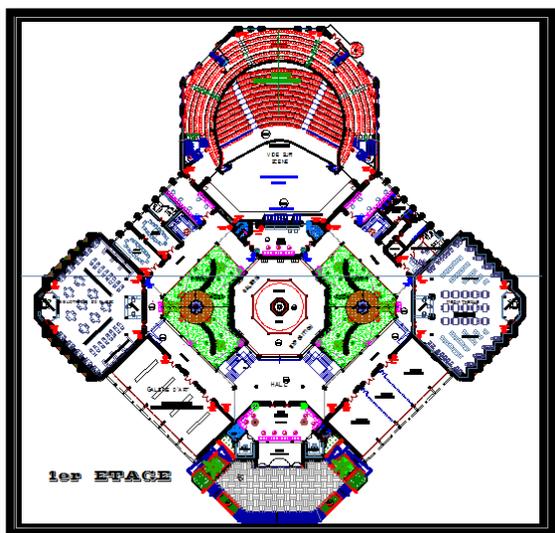
Plan sous-sol



Plan R.D.C



Façades



Plan 1 er étage





III-5) Synthèse :

L'analyse des différents exemples nous permet de sortir avec des éléments de références pour notre projet.

Aspect urbain:

- ✚ Situation dans une zone attractive et l'implantation dans un endroit stratégique.
- ✚ Le projet doit être facilement accessible car la réussite du projet est en fonction de la pertinence de l'implantation dans le tissu urbain.
- ✚ Le projet doit être à proximité des quartiers résidentiels et autres équipements structurants.

Aspect architectural:

- ✚ L'utilisation de nouvelles techniques et matériaux tel que le verre pour assurer la transparence, la luminosité.
- ✚ Utilisation des matériaux et des formes architecturales suivant l'environnement pour bien s'intégrer au site.

Aspect technique:

- ✚ Les projets d'aujourd'hui ne se limitent pas à une seule fonction de la vulgarisation du thème, car ils peuvent abriter d'autres fonctions telles que les activités de détente, de recherche et de communication, ... etc.
- ✚ La différenciation entre les espaces selon les usagers.
- ✚ Liaison entre les différents espaces par des lieux de rencontre et de circulation.



CHAPITRE 4

APPROCHE PROGRAMMATIQUE





IV-1) Introduction :

« Le programme est un moment en amont du projet, c'est une information obligatoire à partir de laquelle l'architecture va pouvoir exister...c'est un point de départ mais, aussi, une phase préparatoire ».

Avec sa thématique résolument culturelle, le projet s'inscrit dans une catégorie d'équipements destinés au grand public. Le programme du projet devra, donc, être représentatif de ces aspects, en offrant le maximum d'espaces en adéquation avec ses prérogatives thématiques.

Le Programme et la forme entretiennent des rapports étroits qu'il est difficile de les penser séparément.

IV-2) Types d'utilisateurs:

On distingue deux types d'utilisateurs

Utilisateurs permanents:

Ce sont les travailleurs opérants aux différentes activités de l'équipement, les représentants des entreprises, des cabinets, gestionnaires, services de maintenance ... etc.

Utilisateurs non permanents:

Ce sont les chercheurs libres, les collectivités locales, les sociétés publiques, les privés et autres personnes venues conclure des différents organismes.





IV-3) Définition des entités programmatiques:

Afin de conférer à la programmation du projet un certain niveau de lisibilité, nous procéderons par l'identification des groupements fonctionnels qui constituent les différents pôles programmatiques du projet.

Le programme du projet peut être décomposé en groupements fonctionnels qui se matérialiseront, du point de vue spatial et Architectural, par le biais d'entités volumétriques différenciées.

Ces entités programmatiques sont les suivantes :

IV-3-1) L'entité accueil et animation :

C'est un espace qu'on retrouve dans tous les équipements recevant du public, il permet aux visiteurs de s'informer et s'orienter, il joue un rôle primordial, il représente des caractéristiques multiples qui sont :

- L'articulation entre l'intérieur et l'extérieur.
- La convergence des aires d'activités.
- La lisibilité en proposant divers parcours à suivre.



Figure IV-1 : Entité d'accueil

- Une hauteur très importante permettant un renouvellement d'air rapide et un éclairage zénithal.

IV-3-2) L'entité diffusion de l'information:

Ces types d'espaces sont destinés aussi bien au grand public qu'aux chercheurs et spécialistes, après être informé, le public se trouve immédiatement dans un espace d'exposition à différents niveaux.



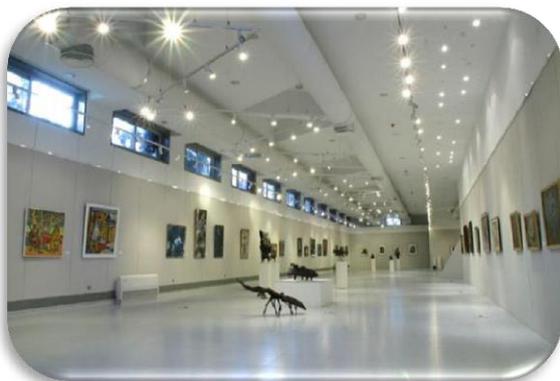


Figure IV-2 : Entités de diffusion

L'exposition est selon deux types, l'une permanente et l'autre temporaire. Elles permettront d'observer les grandes mutations culturelles de notre temps, et de combiner arts vivants et nouvelles technologies.

En plus des expositions, on trouvera un musée et une médiathèque d'art contemporain. Cette entité sera caractérisée par la poly fonctionnalité, la flexibilité des espaces, la transparence et la favorisation de l'éclairage naturel.

IV-3-3) l'entité communication et échange :

Elle regroupera des espaces d'échange, de débats et de diffusion de toute matière culturelle (que ce soit des projections, des séminaires ou des conférences), ils seront conçus pour accueillir un public varié : des enfants, des chercheurs, conférenciers, animateurs...etc.



Figure IV-3 : Entités de communication

Cette entité sera constituée d'un théâtre en plein air, une bibliothèque, des salles de conférence et de projection et un centre d'archives.

IV-3-4) L'entité loisir et détente :



Comme son nom l'indique, cet espace est un lieu de repos, détente et de consommation, ce sont des espaces nécessaires, dans tout équipement à caractère culturel, et qui répond aux besoins naturels de l'homme. Il est caractérisé par sa hiérarchie, et les divers services qu'il propose aux visiteurs.

Il est composé d'un lac patio, des espaces de détente, des espaces de consommations et terrasses, agences de voyages, galeries commerciales.....etc.

IV-3-5) L'entité formation et recherche :

Afin de contribuer pleinement à la mission d'affirmation de l'identité culturelle et artistique, le programme du projet comporte une entité entièrement dédiée à cette mission par l'intermédiaire d'espaces pédagogiques et d'initiation à l'expression artistique.



Figure IV-4 : Entité de formation

Ainsi le projet ne se contente pas d'offrir, au public l'opportunité de s'ouvrir à la production culturelle et d'en faire finalement des consommateurs passifs mais ; bien plus que cela, l'équipement offre la possibilité, aux visiteurs, de devenir acteurs et producteurs d'art au même titre que les artistes dont ils ont appréciés les œuvres. Après avoir sensibilisé le public à la notion d'art, ceux qui sont intéressés peuvent suivre des cours pour se familiariser aux différents arts.

Plusieurs espaces sont proposés : une école des beaux-arts, un centre de formation, des laboratoires...etc.

L'espace le plus attirant dans cette entité est le planétarium, avec sa forme conique, c'est un espace de spectacle exceptionnel qui a pour mission, faire





connaître et apprécier à la population, les sciences de la nature et d'enrichir les connaissances, plus particulièrement dans le domaine de l'astronomie.

IV-3-6) L'entité fonction logistique :

Cette entité permettra d'assurer et rationaliser la gestion du complexe.

Elle regroupera un personnel qui aura pour but la gestion, la coordination et le bon fonctionnement du complexe, tout en apportant régulièrement des changements et des améliorations, afin que l'équipement puisse être un centre attractif pour un large public.

Elle regroupera essentiellement :

- L'administration et les salles de réunion.
- Les locaux techniques.
- Les dépôts de stockages.



Figure IV-5 : Entité de fonction

IV-4) Les espaces extérieurs :

Des grands espaces extérieurs seront aménagés et prendront, intégralement, part aux activités du projet par le biais de l'organisation d'événements artistiques et culturels en extérieur.

Cet espace servira, également, aux élèves et amateurs d'art. Ils pourront laisser libre court à leur créativité dans un décor réel en extérieur. On ajoutera,



Figure IV-6 : espace extérieur





à ce programme, l'ensemble des espaces nécessaire afin d'assurer de bonnes conditions d'accueil du public, tel que les différents locaux techniques (climatisation, ventilation, poste transformateur, groupe électrogène, etc.)

IV-5) Exigences spatiales et fonctionnelles:

Les halls d'entrée :

✚ **Exigences fonctionnelles** : cet espace doit être conçu pour:

- Renseigner les visiteurs, les informer et les diriger.
- Offrir en très peu de temps, une vision d'ensemble sur les activités du projet (Panneaux d'affichage.)
- Accueillir des rassemblements informels (Espace de rassemblement et de détente.)
- Donner la possibilité de contrôler et réguler le flux des visiteurs (vers les escaliers et ascenseurs), et de fermer rapidement l'accès, en cas de nécessité (Bureau de surveillance et de sécurité.)

✚ **Exigences techniques** :

- Utilisation de vitrage et de cloisons extérieurs et intérieurs avec des coefficients d'isolation thermique et phonique adéquats.
- Ventilation et climatisation des halls grâce à un système d'air conditionné (chauffé/refroidi) équipé de filtres à air au niveau des grilles de ventilation.
- Mettre un sas d'accès au hall d'entrée afin de limiter les déperditions de chaleur ou de fraîcheur et de diminuer les nuisances sonores à chaque ouverture de porte.

✚ **Eclairage** :

- Assurer l'intensité lumineuse nécessaire (de 750 lux à 1000 lux) afin de faciliter la transition entre l'éclairage extérieur et intérieur et ainsi éviter





l'éblouissement. Le hall sera largement vitré; ainsi, l'éclairage sera principalement naturel.

- Assurer une intensité lumineuse idéale en combinant l'éclairage naturel et un système d'éclairage artificiel.

Les salles d'exposition :

✚ Exigences fonctionnelles :

Les salles d'exposition doivent permettre de:

- Protéger les œuvres contre la destruction, le vol, l'humidité, la sécheresse, le soleil et la poussière.
- Présenter les œuvres d'art sous l'aspect le plus valorisant et dans une ambiance (éclairage, décor) correspondant à l'œuvre exposée.
- Espaces flexibles et modulables, les salles d'expositions peuvent être divisées, en de multiples espaces thématiques grâce à la mise en place de panneaux amovibles qui offrent une plus grande surface de cimaise. Cet espace devra être, pour sa plus grande part, introverti (privilégier les œuvres d'art.)
- Des parcours de visites seront proposés; ils constitueront des circuits, soit chronologiques, soit thématiques ou, au contraire, volontairement aléatoires (labyrinthe).
- La décoration et le mobilier doivent être minimalisés : rien ne doit venir détourner l'intérêt des visiteurs des œuvres artistiques.
- Des bancs disposés parcimonieusement, permettront aux visiteurs de faire une halte tout en contemplant les pièces exposées.

✚ Exigences techniques:

- Isolation thermique et phonique adéquate afin d'offrir des conditions de confort optimales aux visiteurs.





- Température et pourcentage d'humidité régulés et contrôlés automatiquement afin de garder, plus ou moins constant, le climat dans cet espace (selon les fluctuations externes). Ceci, dans le but de préserver les œuvres d'art.
- Salle climatisée grâce à un système d'air conditionné programmé relié aux capteurs et thermostats.
- La salle d'exposition doit être un espace dégagé de toute pesanteur structurelle.
- Faire en sorte d'intégrer les points porteurs dans la disposition des panneaux fixes ou amovibles.

Les réserves et ateliers de restauration :

Dépôts des œuvres d'art non exposées ou nécessitant une restauration, ces espaces doivent être en relation avec les salles d'exposition.

On peut envisager que les réserves soient mises en sous-sol comme c'est le cas traditionnellement dans les musées.

Exigences techniques:

- Programmer le système d'air conditionné pour garantir une température et un taux d'humidité constants afin de préserver les œuvres conservées dans ces espaces.
- Offrir des conditions qui feront que les œuvres ne vont pas se détériorer, le jour où elles seront mises en salle d'exposition, à cause d'un changement d'environnement. Les ateliers de restauration doivent être bien ventilés et
- disposer d'un éclairage adéquat pour les travaux de restauration (valeur idéale 700 lux).





Auditorium :

✚ Exigences fonctionnelles :

L'auditorium est une salle, spécialement aménagée, pour les auditions musicales, les représentations théâtrales et les projections cinématographiques, c'est, aussi, un lieu de communication, de rassemblement et de conférences.

- La pente sera de l'ordre de 8° à 10° , cela correspond à une surélévation de 12cm entre deux rangées de sièges successives.
- Présence de sas au niveau des accès.
- Aménagements, mobilier et équipements nécessaires à la fonction.
- Couloirs de circulation et sièges rabattables pour permettre la circulation du public.
- Rangées de sièges démontables afin que certaines activités puissent s'y dérouler en toute sécurité.
- Vaste scène dont la surface peut être modifiée selon l'activité, grâce à des planches de scènes démontables.
- Ecran de projection et sonorisation de la salle assurée par des enceintes, de part et d'autre de la scène et, aussi, le long des parois de
- l'auditorium.
- Cabine de projection au fond de la salle, équipée avec des appareils de projection et la régie son et lumière.
- Loges individuelles ou collectives pour permettre aux artistes de se préparer (habillage, maquillage).





- Ateliers de décors, de costumes et dépôts, en relation directe avec la scène, pour permettre aux accessoiristes un changement rapide des
- décors.
- Réserve d'instruments et de mobilier, pour les entreposer, après les spectacles ou conférences (espace en relation avec la scène).

 Exigences techniques:

- Cloisons avec épaisseurs d'isolant thermique (liège, laine de verre...)
- Température et pourcentage d'humidité régulés, selon les fluctuations externes, pour offrir un confort physiologique maximal aux spectateurs (appareil d'air conditionné).
- Cloison avec épaisseurs d'isolant phonique.
- Alternier les panneaux de matériaux d'absorption et de réverbération acoustique à l'intérieur de l'auditorium.
- Eclairage ponctuel direct avec spots (noyés dans le faux plafond), afin d'éclairer la salle durant les entractes et aussi durant les conférences.
- Eclairage ponctuel indirect avec surface de réverbération le long des parois afin d'offrir un éclairage de sécurité durant les représentations.
- Projecteurs orientables vers la scène. - Projecteurs vers la salle (ambiance).
- La hauteur sous plafond sera calculée en fonction des conditions acoustique et du volume d'air nécessaire.





Bibliothèque et médiathèque :

La bibliothèque est un espace de documentation et d'information pour les visiteurs; l'emprunt ou la consultation, sur place, des ouvrages seront pris en charge par des espaces voués à ces fonctions.

La médiathèque offre un éventail très large de documents sonores, visuels ou informatiques qui nécessitent les équipements nécessaires à leur consultation.

Les rayonnages seront, en majorité, accessibles au public et la disposition des espaces et des postes de travail individuel ou de groupes sera étudiée de sorte à laisser une bonne marge pour la circulation.

Exigences techniques:

- Température et pourcentage d'humidité régulés, selon les fluctuations externes, pour offrir un confort physiologique maximal aux usagers (appareil d'air conditionné).
- Nécessité d'une isolation phonique et thermique adéquate (offrir des conditions optimales de confort pour l'activité de lecture).
- Eclairage doit être d'une intensité de 850 lux dans une bibliothèque. L'éclairage naturel assurera une grande partie de l'éclairage, grâce à des baies vitrées.
- Utiliser l'éclairage artificiel (tubes fluorescents) et possibilité d'avoir des éclairages réglables individuellement sur le poste de travail.





Les fonctions de base:

D'après la recherche thématique, les objectifs programmatiques et le caractère que nous voulons donner à notre projet, le programme que nous proposons est établi comme suit :

Les fonctions de base :

- ✓ **Accueil**
- ✓ **Animation**
- ✓ **Exposition**
- ✓ **Diffusion de l'information**
- ✓ **Communication et échange**
- ✓ **Formation et recherche**
- ✓ **Loisir et détente**
- ✓ **Hébergement**
- ✓ **Service**
- ✓ **Fonction logistique**





Organigramme fonctionnel :



Figure IV-7 : Organigramme fonctionnel



**Programme de base :**

fonctions	Espaces
Accueil	Hall d'accueil Espace de réception
Animation	Théâtre
Exposition	Salle d'exposition
Diffusion de l'information	Bibliothèque Médiathèque
Communication et échange	Salle de conférence Auditorium
Formation et production	Ecole des beaux-arts Conservatoire de musique
Loisir et détente	Salle d'internet
Hébergement	Hôtel
Service	Restaurant cafétéria
Logistique	Bureaux d'administration Salle des réunions Locaux techniques

TableauIV-1 : Programme de base



Programme surfacique :

fonctions	espaces	Sous-espaces	Surfaces m ²	Surfaces totales m ²
Accueil	Hall d'accueil	Hall	1800	2220
		Espace d'exposition réception	400 20	
Exposition	Salle d'exposition	/	/	500
Animation	Théâtre (374p)	Hall d'entrée	40	1048
		La salle	300	
		La scène	100	
		L'arrière scène	50	
		Salle de répétition	2*90	
		Salons	2*60	
		Loges	2*20	
		Vestiaires	2*14	
		Sanitaires	2*15	
Circulation	200			
Diffusion de l'information	Bibliothèque	Hall	200	1100
		Consultation+ Rayonnage	200	
		Salle de lecture Adultes	400	
	Médiathèque	Salle de lecture enfants	150	300
		Stockage	150	
Communication et échange	Salle de conférence (288p)	Hall d'entrée	60	540
		gradin	300	
		Salon	60	
	Auditorium(288p)	Scène	60	540
		Arrière scène	40	
		sanitaire	20	
Formation et production	Ecole des beaux-arts	Hall d'entrée	60	1440
		gradin	300	
		Salon	60	
		Scène	60	
		Arrière scène	40	
		sanitaire	20	





	Conservatoire de musique	Salles de cours Salles de répétition	8*80 2*60	1440
Loisir	Salle d'internet	/	/	200
Hébergement	Hôtel (4*)	Hall d'accueil Salons Buvette Cafétéria Restaurant Chambres Suites Local femmes de ménage Buanderie Magasin Sanitaire Circulation Locaux techniques	120 2*260 60 220 300 90*26 12*35 26 60 100 2*15 881 2*22	5310
Service	Restaurant	Salle de consommation	300	500
		cuisine	300	
	cafétéria		200	200
Fonction logistique	Administration	Hall B.Directeur B.Secrétaire Archive Bureaux Salle des réunions	60 80 40 40 4*20 160	1440
Fonction logistique	Locaux techniques		3*50	150
Parking sous-sol	36p		450	450
circulation			27%	6750
totale				24130

Tableau IV-2 : Programme surfacique



CHAPITRE 5

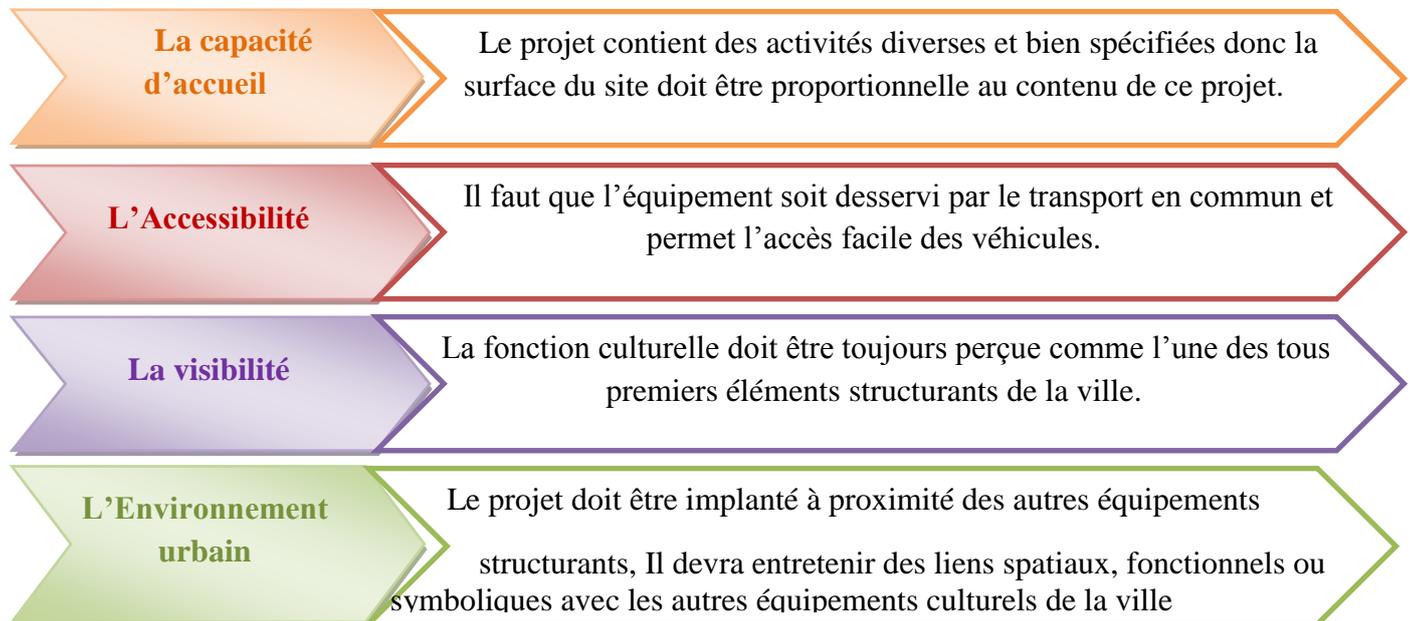
APPROCHE ARCHITECTURALE





V-1) Choix du site:

V-1-1) Critères pour le choix du site :



V-1-2)Présentation des sites d'intervention :

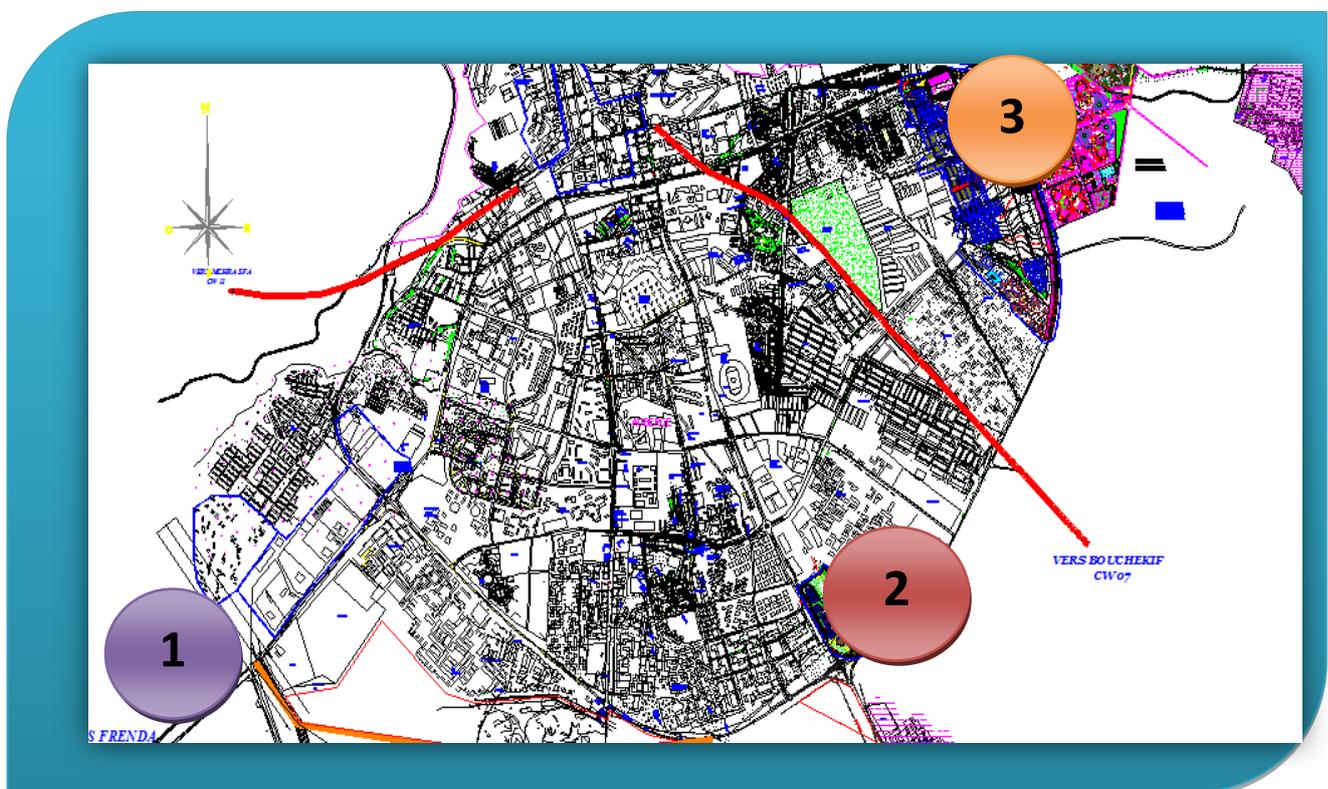


Figure V-1 : Présentation des sites d'intervention





V-2) Analyse du premier site

V-2-1) Situation :

Le terrain se situe dans le coté Sud-ouest de la ville à proximité de la voie qui mène vers Frenda.



Figure V-2 : Situation du premier site

V-2-2) Accessibilité :

Le terrain est accessible par une voie qui mène vers Frenda



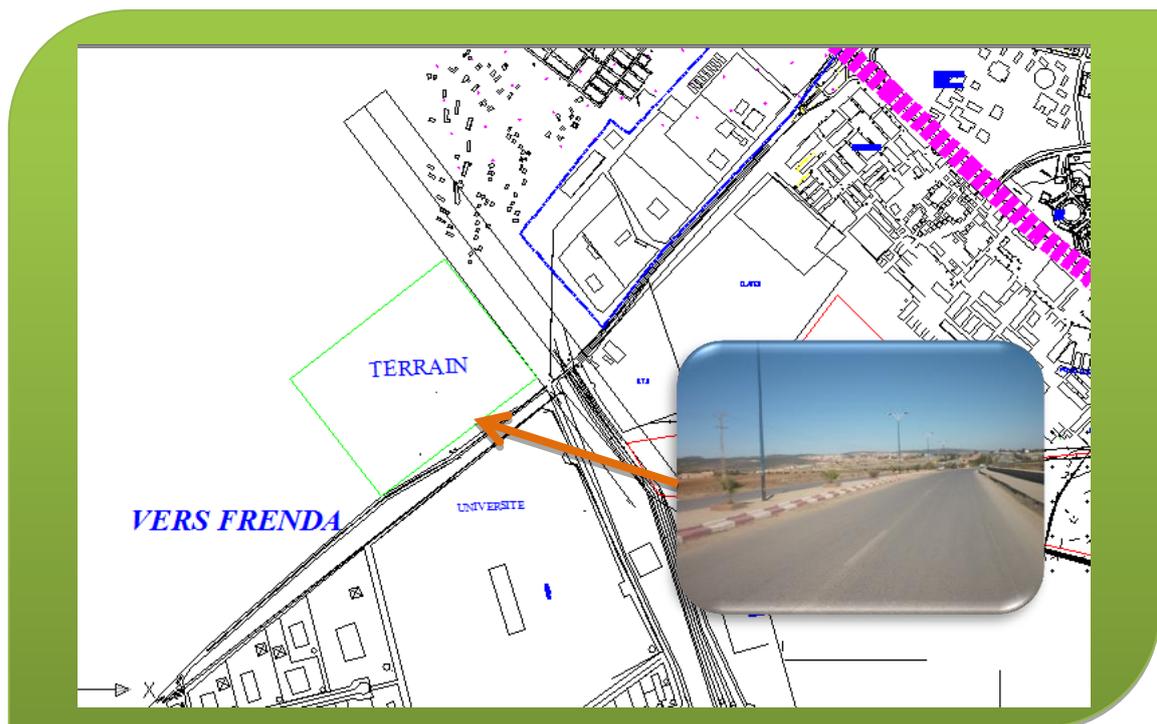


Figure V-3 : Accessibilité premier site

V-2-3) Limites :

Le terrain est limité :

Au Nord par: terrain vague

Au sud par: université

A l'Est par: habitat individuel

A l'Ouest par: terrain vague.

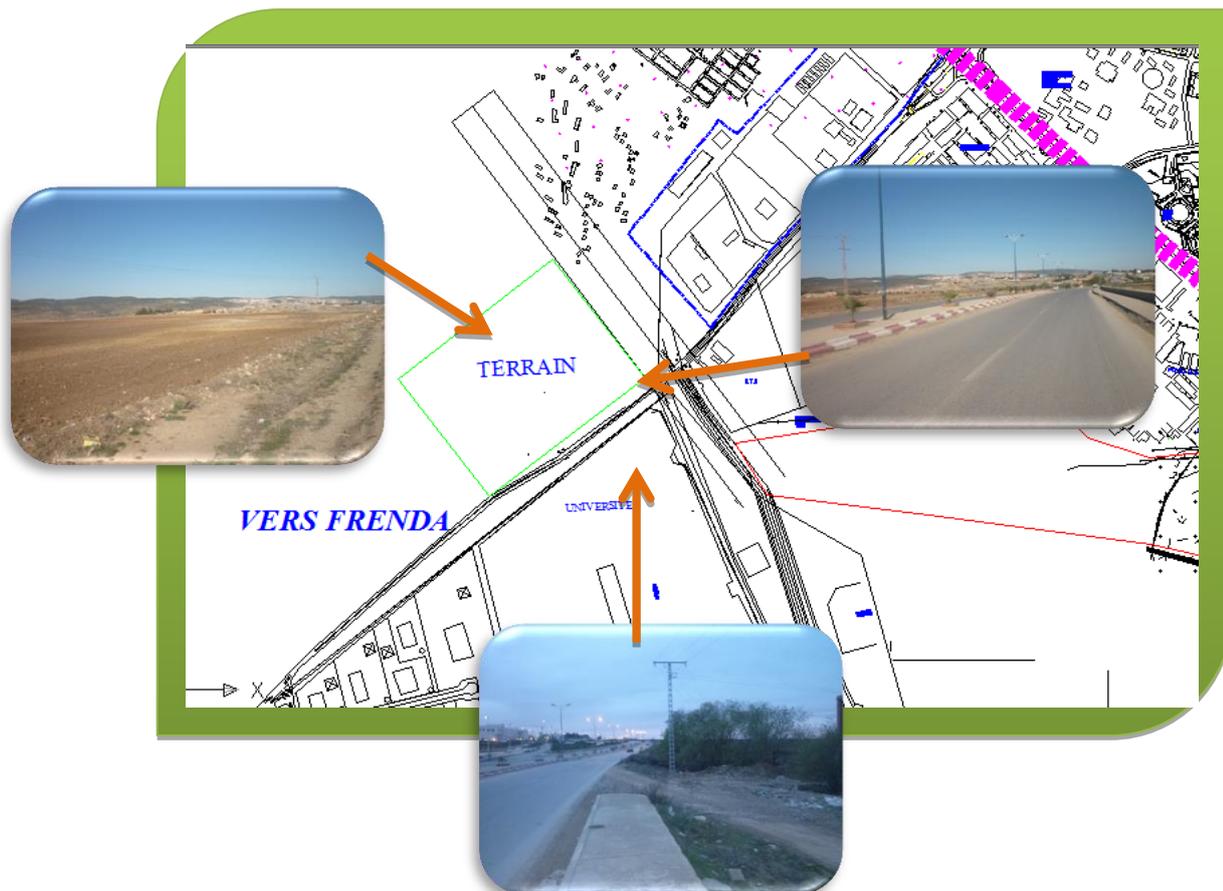


Figure V-4 : Limites du premier site

V-2-3) Morphologie du terrain :

Le terrain est plat d'une forme irrégulière avec une surface de 19 000 m²

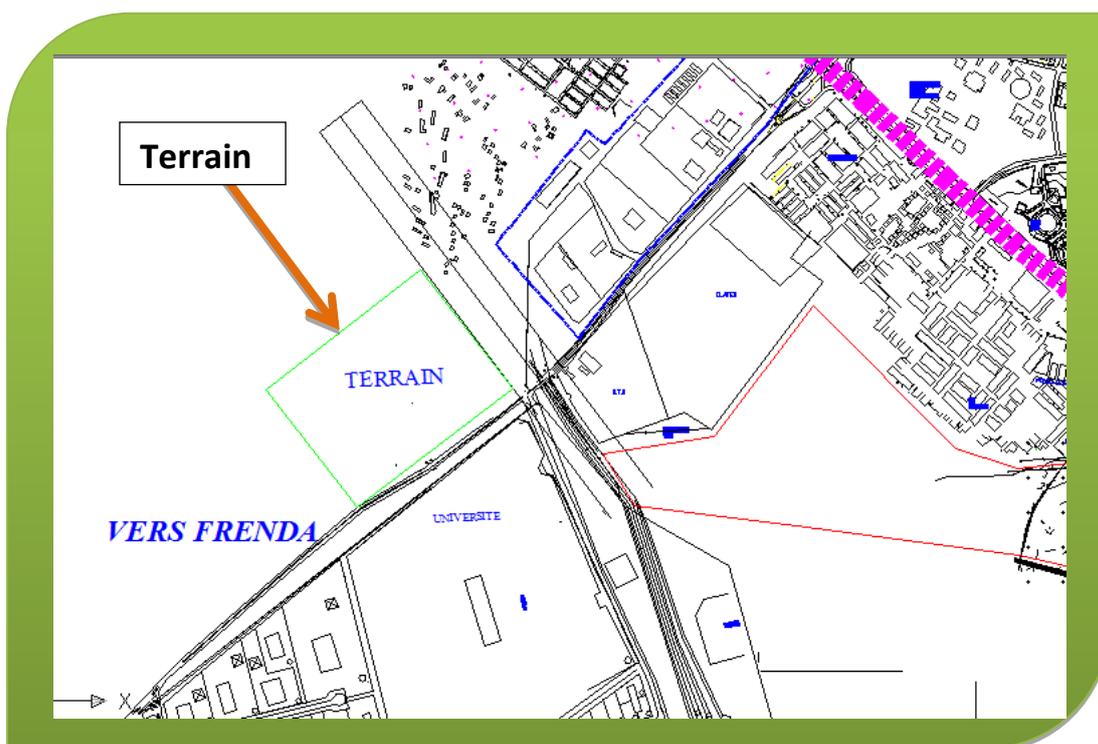


Figure V-5 : Morphologie du premier site

Complexe culturel à vocation touristique





V-3) Analyse du 2^{ème} site

V-3-1) Situation :

Le terrain se situe dans le côté Sud de la ville.



Figure V-6 : Situation du deuxième site

V-3-2) Accessibilité

Le terrain est accessible par:

Une voie qui mène vers Sougueur (RN23)

Une voie menant vers le centre-ville.





Figure V-7 : Accessibilité du deuxième site

V-3-3) Limites :

Le terrain est limité :

Au Nord par: habitat individuel

Au sud par: terrain vague

A l'Est par: terrain vague

A l'Ouest par: habitat individuel.

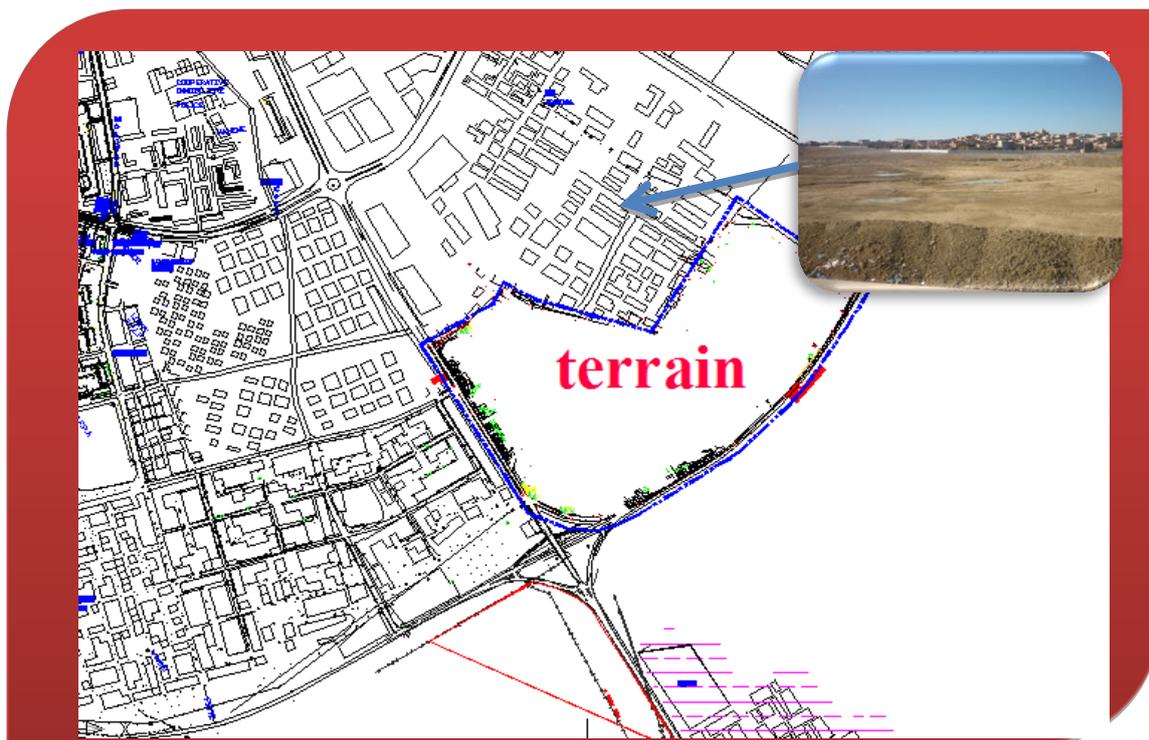


Figure V-8 : Limites du deuxième site

V-3-3) Morphologie du terrain

Le terrain est plat d'une forme irrégulière avec une surface de 25330 m²

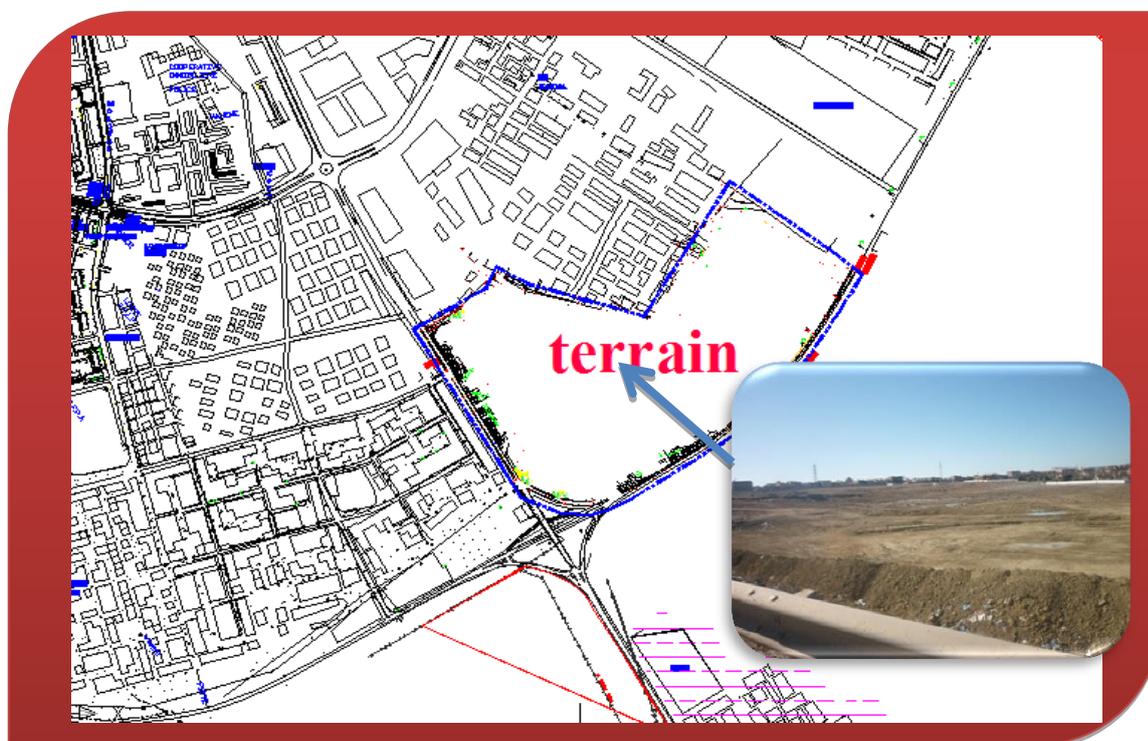


Figure V-9 : Morphologie du deuxième site



V-4) Analyse du 3^{ème} site**V-4-1) Situation :**

Le terrain se situe dans le côté Nord-Est de la ville à proximité de la voie qui mène vers Alger.



Figure V-10: Situation du troisième site

V-4-2) Accessibilité :

Le terrain est accessible par :

Le nœud menant vers Alger.

Deux voies mécaniques.

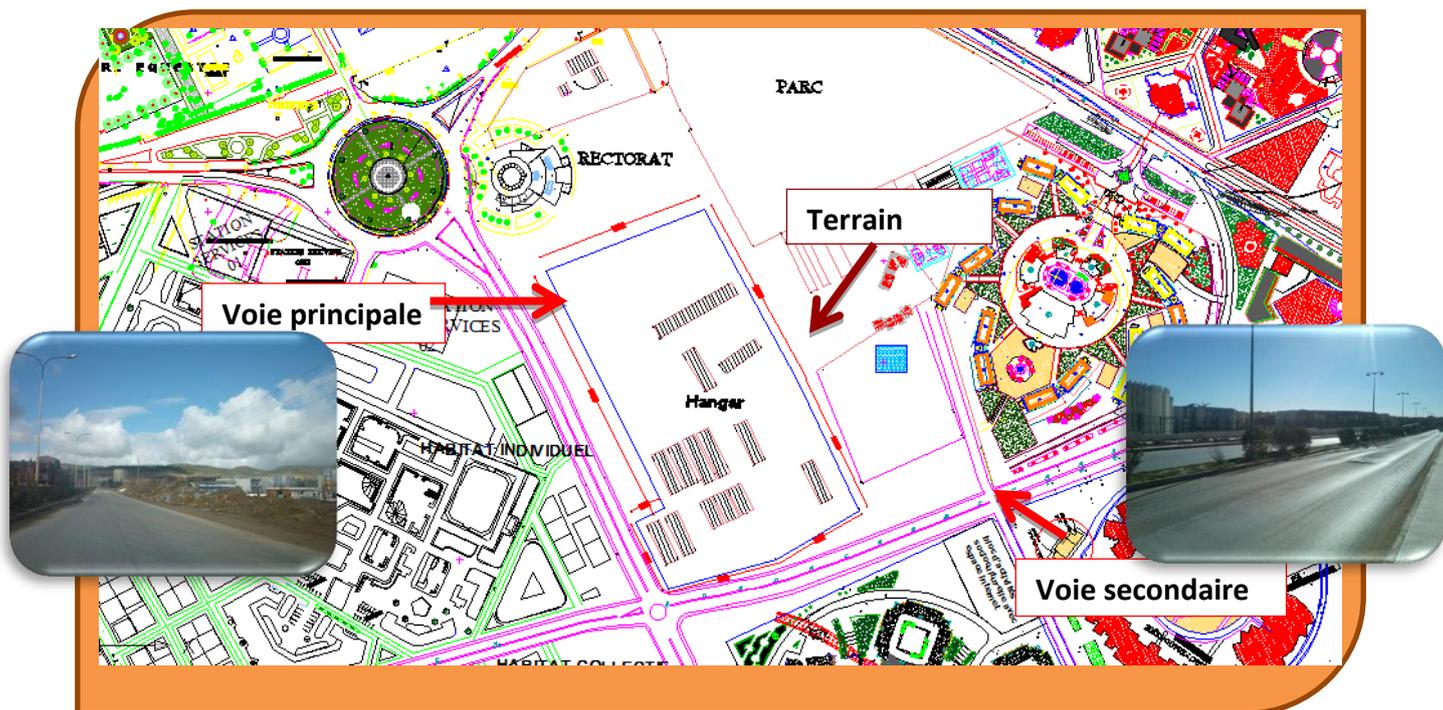


Figure V-11: Accessibilité du troisième site

V-4-2) Limites :

Le terrain est limité :

Au Nord par: le rectorat

Au sud par: pôle universitaire

A l'Est par: cité universitaire

A l'Ouest par: habitats individuels



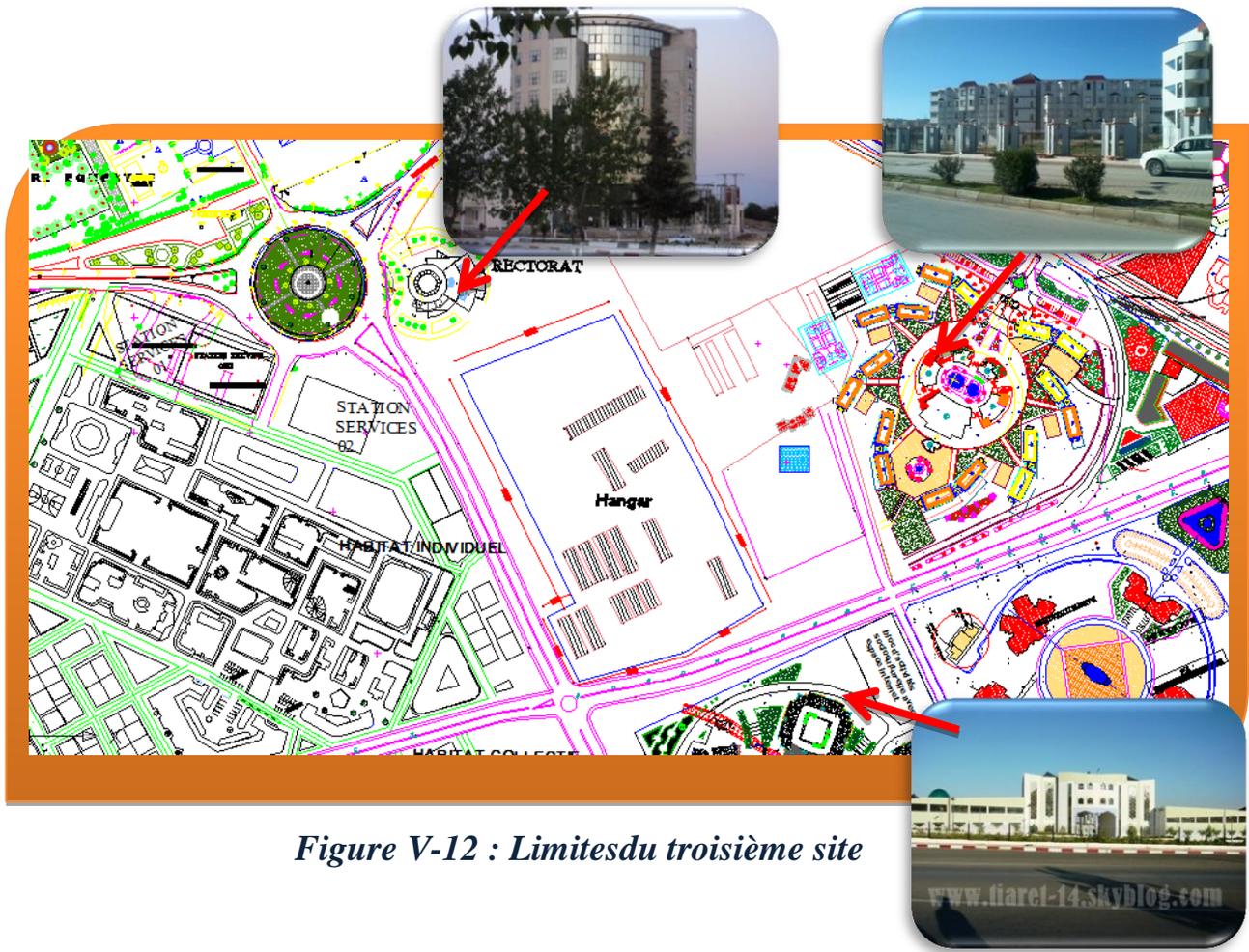


Figure V-12 : Limites du troisième site

V-4-3) Morphologie du terrain :

Le terrain est d'une forme rectangulaire avec une superficie de 50000 m².



Figure V-13 : Morphologie du troisième site



V-4-4) Topographie:

Le terrain présente une pente environ de 4 m d'hauteur.

Coupe transversale :



Coupe longitudinale :





Tableau comparatif des terrains

Critères du choix du site	Capacité d'accueil	accessibilité	visibilité	Environnement urbain
1	**	**	*	*
2	**	**	*	*
3	***	***	**	**

*** fort
 ** moyen
 * faible

Choix du site :

Le choix est porté sur le site N° 03 car celui-ci recèle plus d'atouts que de contraintes par rapport aux variations analysées ce qui nous offre l'opportunité d'élaborer un projet qui pourra marquer la ville de Tiaret et témoignera la richesse culturelle et touristique.

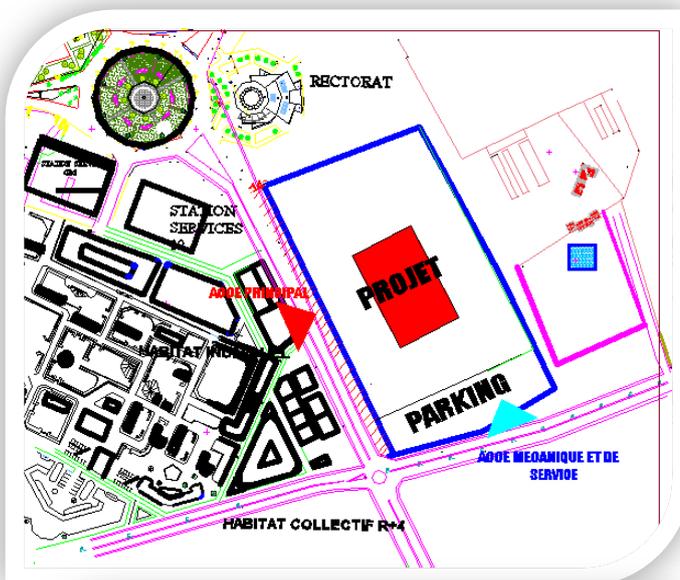


Surface= 5 Ha



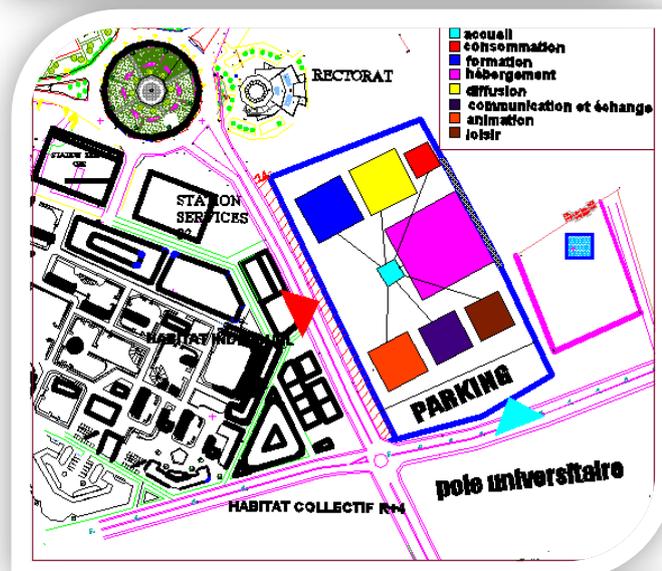
V-5) Principe d'implantation :

- + Détermination des accès par rapport aux flux mécaniques.
- + Centralisation du projet pour assurer une bonne visibilité.
- + Création d'une zone de parking à côté de l'accès mécanique.



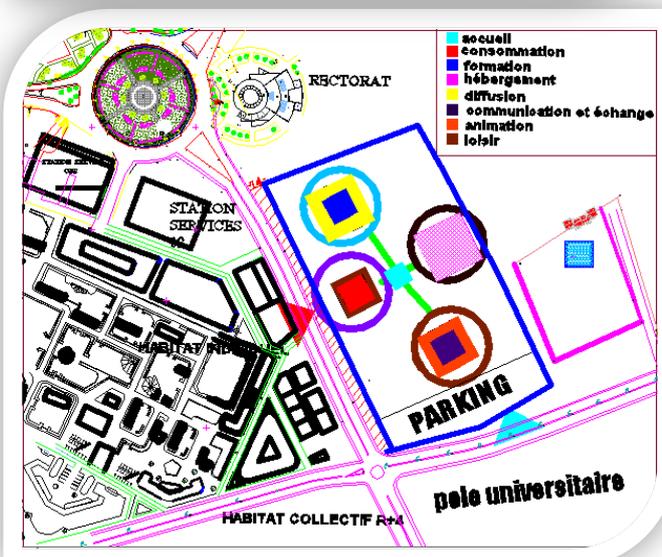
V-6) Schéma de principe 1 :

- + Répartition des différentes fonctions dans le terrain.



V-7) Schéma de principe 2 :

- + Regroupement des fonctions ayant une relation entre elles.
- + Obtention des 4 pôles liés entre eux par la fonction accueil.

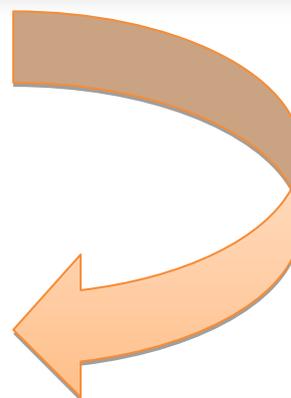
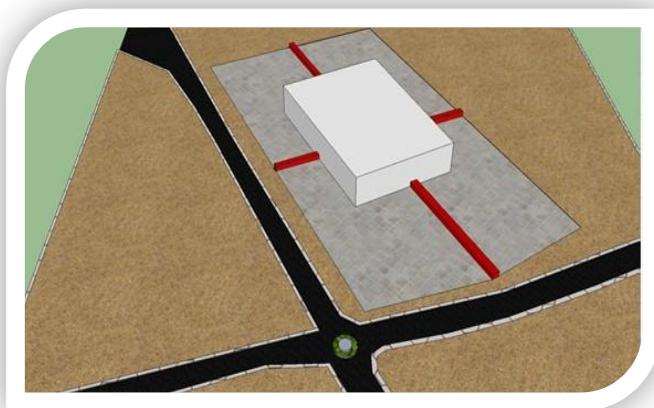
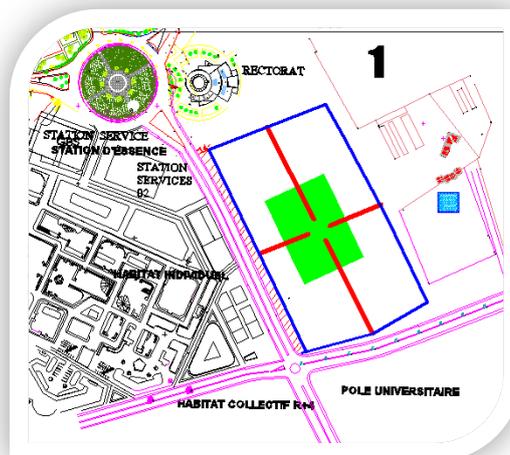




V-8) Genèse du projet :

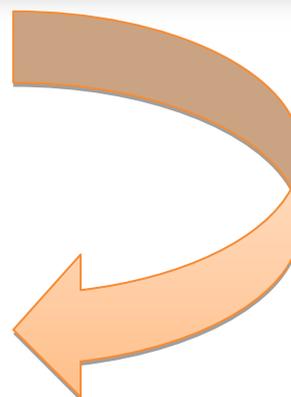
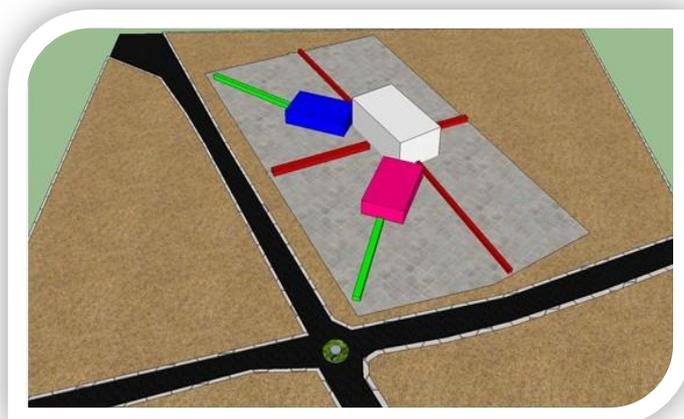
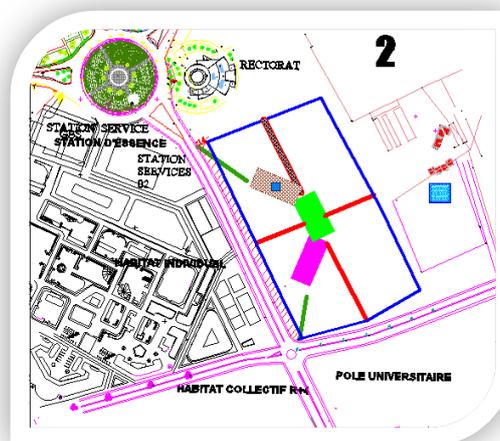
Etape 1 :

L'objectif visé est d'inscrire l'ensemble des éléments du programme dans une forme géométrique (Rectangle) qui s'intègre parfaitement dans le terrain.



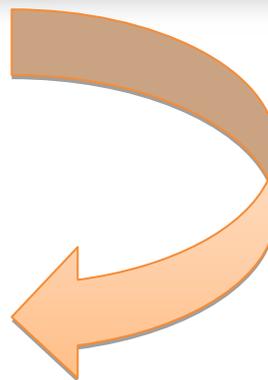
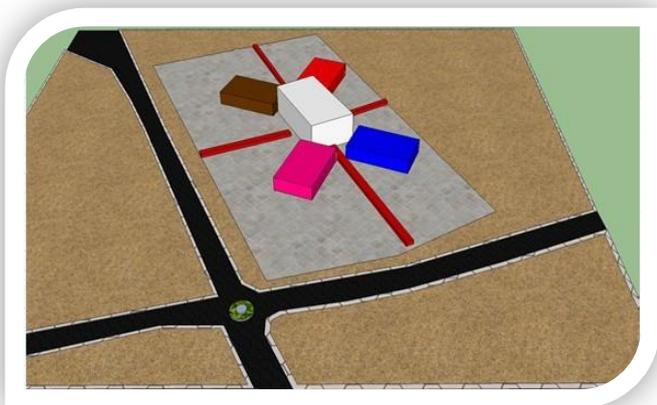
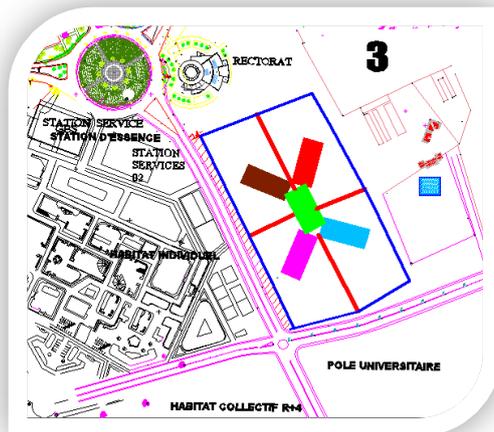
Etape 2 :

La forme a été développée en forme éclatée composée d'un noyau central auquel sont greffés deux ailes orientées chacune vers des axes tirés par rapport aux angles découlant de la géométrie du terrain.

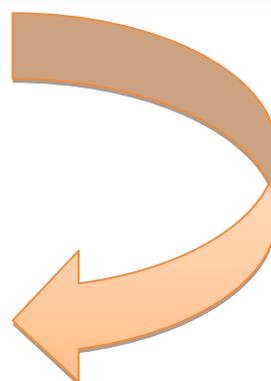
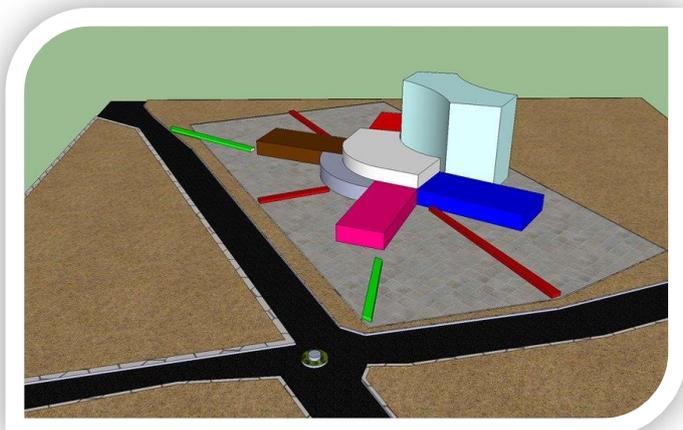
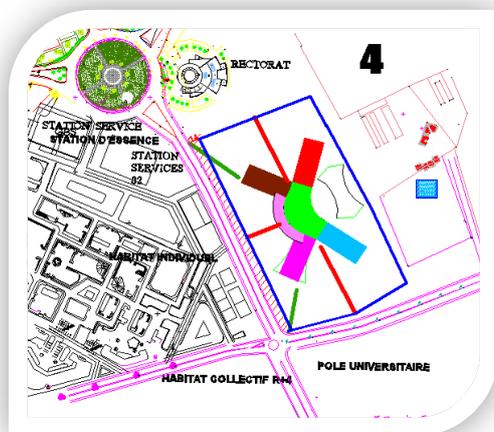




Etape 3 : on a opté pour une symétrie au niveau de la conception du projet, celle-ci est dégagée par rapport aux deux axes de composition du terrain d'où découlent quatre ailes greffées à un noyau central.



Etape 4 : Au niveau de cette étape, le bâtiment abritant l'hébergement vient de greffer à cet élément central qui passe de la forme rectangulaire vers la forme curviligne pour briser la régularité caractérisée pour l'ensemble du projet proposé au niveau de l'étape précédente.





V-8) Description du projet :

INTRODUCTION :

Le complexe culturel, est un espace où en exerce différents types d'échanges, de transmission de savoir et d'expériences professionnelles et communautaires, par conséquent c'est un espace convivial.

Son rôle civique et sa vocation nécessitent une organisation spatiale fonctionnelle, basée sur la relation dynamique des usagers entre eux, et usager et les espaces qu'ils occupent, pour enfin lui donner sa dimension humaine, culturelle et civilisationnelle.

APPROCHE URBANISTIQUE ET CONCEPTION DU PROJET :

Notre analyse du site, dénote la présence d'une situation intéressante du projet de la voie d'évitement NORD EST qui se rattache à la RN14.

La proximité du terrain d'assiette de la ville suscite impérativement un réaménagement adéquat et approprié du côté de routier qui mène vers le centre-ville, lequel constituera l'armature principale de l'ensemble de l'aménagement et du fonctionnement urbain de cette partie de la ville.

Cette implantation du projet offre à notre sens une possibilité d'accès à travers une pénétrante perpendiculaire à la double voie qui traverse le pôle universitaire du côté EST menant vers le village KRMAN et ce pour permettre un accès facile au complexe, par conséquent, il redynamise la route et lui confère sa fonction urbaine.

La réflexion et l'idée principale portant sur la conception du projet, s'articulent sur un aménagement qui repose essentiellement sur l'agencement et la juxtaposition des différentes fonctions, pour enfin offrir un cadre de vie agréable aux usagers.

L'aménagement qu'on propose offre une organisation fonctionnelle des espaces et établit une relation étroite entre les différentes fonctions et activités.

Le projet est conçu en forme éclatée pour une meilleure occupation du terrain d'assiette et une rationalisation des espaces.





La forme et la géométrie du bâtiment qui découlent de l'aménagement, répondent à un concept de perméabilité, une hiérarchie des espaces permettant une bonne orientation et par conséquent une lisibilité des lieux et une mise en valeur des espaces naturels (dimensions et aménagement).

La conception des passages piétonniers et mécanique favorisant des déplacements efficaces et agréables à l'intérieur du projet.

Le bâtiment est conçu d'un volume compact dont une partie en R+8 regroupant la partie hébergement et l'autre partie en R+2 regroupant les autres activités du complexes.

Sa conception repose essentiellement sur l'articulation des différentes fonctions autour du hall central qui relie les deux parties du bâtiment.

La juxtaposition adéquate des différentes fonctions offre une organisation spatiale parfaite.

Le RDC est pourvue d'un grand hall d'accueil qui assure l'orientation et la direction des usagers vers les différentes activités et les différents étages.

Le noyau central est conçu en forme curviligne, servant d'élément architectural dominant l'intérieur et l'extérieur du bâtiment, l'ensemble offre une transparence de l'espace et par conséquent un équilibre visuel et perceptuel de la forme, de la volumétrie et du traitement simple des façades qui découlent de la modélisation du bâtiment d'où une vue intéressante vue panoramique et un cadre agréable aux usagers.

Le choix des activités génère une activité et une animation au projet.

Le projet, se caractérise par 02 parties, distinctes en fonctions, en organisation spatiales et en volumétrie, elles sont reliées entre elles par un espace central qui est le Hall d'accueil, formant ainsi le noyau de notre projet.

La partie hébergement conçue en R + 8 dont le RDC est occupée par l'activité d'accueil et réception.





Le premier étage est occupé par un restaurant et une cafétéria.

Les autres niveaux sont occupés par les chambres au nombre de 90, et les suites au nombre de 12, totalisant ainsi un nombre de 102 chambres et 204 lits.

La deuxième partie conçue en R+2 dont le RDC est occupé par une grande salle d'exposition, un théâtre, une salle de conférence, un auditorium, une école des beaux-arts surmontant sur 3 niveaux et un conservatoire de musique sur 2 niveaux.

Le premier étage est occupé par un restaurant, cafétéria, des bureaux pour associations.

Le deuxième niveau contient une bibliothèque, une médiathèque et une administration.

Le noyau central est pourvu de 02 cages d'escaliers, qui assurent la circulation verticale, permettant ainsi la fluidité du flux important des usagers d'une part, et la liaison verticale et horizontale des quatre ailes entre elles d'autre part, aussi ils servent d'escaliers de secours.

TECHNOLOGIE ET ARCHITECTURE :

Le projet est conçu en système traditionnel (poteaux, poutres) .

Les façades sont traitées en éléments horizontaux et verticaux, de façon à mettre en exergue le caractère culturel, éducatif et imposant que revêt le projet.

L'introduction des parois vitrées au niveau des façades accentue d'avantage le rapport entre les surfaces opaques et surfaces transparentes (rapport pleins et vides).

Pour les blocs hébergements les fenêtres sont en biais sur des volumes qui sortent en saillie et sont greffés aux murs de façades.

Cette disposition des fenêtres permet un éclairage direct de l'espace travail conçu dans les chambres et réduit par voie de conséquence la lumière dans l'espace qui remplit la fonction de dormir ce qui offre un confort et rend la chambre habitable.



CHAPITRE 6

APPROCHE TECHNIQUE





VI-1) Introduction :

Cette approche comportera le choix du système de structure qui représentera l'approche du projet dans son aspect structurel.

La structure intervenant dans l'expression architecturale permettra la concrétisation d'une idée ou d'une expression de l'objet architectural de l'état théorique à l'état réel.

La conception du projet exige la coordination entre la structure, la forme et la fonction tout en assurant aux usagers la stabilité et la solidité de l'ouvrage.

VI-2) Choix de la structure :

« La structure est constituée d'un certain nombre d'éléments linéaires (poteaux poutres) et surfaciques (dalles, voiles) assemblés entre eux par des liaisons. Son rôle est d'assurer la solidité de l'ouvrage donc de transmettre les charges permanentes, variables et accidentelles jusqu'aux fondations donc au sol »

Construire avec les bétons, Edition du moniteur, Paris 2000

Le choix du système constructif relatif au projet est déterminé selon plusieurs critères tels que :

- ✚ La recherche d'une cohérence entre la composition formelle adoptée et le choix structurelle nous permettant d'apporter des solutions logiques aux diverses situations qui se présentent dans le projet.
- ✚ L'image du projet, et donc affirmer notre aire à travers sa structure, sa texture et les nouvelles techniques et procédés de réalisation.
- ✚ La recherche d'une fluidité d'espace à l'intérieur du projet, et ça d'après le compartimentage général voulu.





- ✚ La recherche d'un système capable de résister aux efforts Horizontaux et verticaux, à savoir le vent et le séisme.

De ce fait, nous avons opté pour le système portique qui est un système économique souvent utilisé.

Les portiques sont des éléments de structure composée de poteaux poutres permettant une liaison extrêmement rigide, existante entre la tête des poteaux et la traverse haute, une liaison qui confère à ces structures leur très grande résistance sous charges horizontales et verticales.



Figure VI-1 : structure en portique

Ce type de structure offre la possibilité d'avoir des façades à nu différentes d'un étage à un autre. Mais entraînent une hauteur de la structure importante (retombée de la poutre + plancher).

VI-2-1) Ossature superstructure:

- ✚ **Les poteaux** : Les poteaux constituent des éléments porteurs, ils participent à la stabilité du bâtiment ; ils sont positionnés suivant une trame maximale de 14,00 m, en général se sont des poteaux carré de 60*60cm.
- ✚ **Les poutres** : Le rôle des poutres est la transmission des charges verticales et des poussées horizontales, Les charges verticales sont le résultat du poids des éléments constituant la construction comme les murs, les planchers, les escaliers..., en général se sont des poutres rectangulaires d'une section maximale de 0.50x1.00m.





VI-2-2) Les fondations :

Pour ce qui est des fondations on ne peut pas statuer sur le choix, car il relève d'une étude précise sur la résistance du sol, du type d'ouvrage et d'un résultat des calculs des descentes des charges.

VI-2-3) Mur de soutènement :

Nous avons prévu des murs de soutènement en béton armé dans les parties enterrées comme le sous-sol, afin de retenir les poussées des terres.

Tenant compte de la nature du sol, les murs de soutènement seront accompagnés d'un drainage périphérique, afin de localiser les remontées d'eau au niveau des ouvrages enterrés.

VI-2-4) Les planchers :

Nous avons opté pour des planchers collaborant. Constitués d'une dalle en béton coulé sur bac acier, ce choix est dû à sa grande résistance aux charges ainsi qu'à son rôle de contreventements horizontal dans l'ossature du bâtiment.

VI-2-5) Les escaliers :

Les escaliers assurent la circulation verticale et ils constituent aussi un élément très important dans la structure.

VI-2-6) Les ascenseurs :

La circulation mécanique verticale est assurée par un ascenseur placé au niveau du hall d'une capacité de 8 personnes, et un autre pour le service ils sont contrôlés automatiquement et tractés par des câbles dont les portes coulissantes sont obligatoires.





les dimensions des gaines des ascenseurs sont de 2.40 m de longueur et de 1.80 m de largeur.

VI-2-7) Les joints :

- ✚ Les joints de ruptures : Ils sont prévus de 10cm là ou à un changement de forme, et une différence de hauteur importante. Afin d'assurer la stabilité du bâtiment et d'offrir à chaque partie son autonomie, leur emplacement.
- ✚ Les joints de dilatations : Ils sont prévus de 10cm pour répondre aux dilatations dues aux variations de température.

VI-2-8) Terrasse et couverture :

Les terrasses au niveau du bâtiment sont inaccessibles, elle se compose de :

Gravillon roulé, étanchéité multicouche, forme en pente, papier kraft, liégé, par vapeur et plancher. Par contre, la couverture des salles des cinémas repose sur des poutres en treillis, elle est faite en tôle galvanisée double peau séparée.

VI-2-9) Les bardages façades :

Dans un souci d'une complète transparence, une complète légèreté, et un jeu entre le plain et le vide, le choix de l'habillage des façades porte sur : Les panneaux en GRC glass renforce concrète Les murs rideaux.

Les panneaux en GRC panneaux sandwich : Constitués d'un parement intérieur en plaque de GRC de 10mm à 15mm d'épaisseur, d'un isolant en laine de verre mousse phénolique de 80mm et d'un doublage en placo-plâtre de 15mm. la fixation des panneaux se fera mécaniquement sur des cornières.

Les panneaux en GRC sont choisis essentiellement pour :

- Leur bonne résistance au feu





- Leur bonne isolation acoustique

VI-2-10) Les Murs rideaux :

Mur vitré monté sur une ossature secondaire constituer de Montants et traverses réaliser en profilés tubulaires de largeur 50 mm.

Les vitres sont fixées à l'ossature par une patte de fixation, les joints sont en élastomère recouvert par des couvre joints fait en acier inoxydable. Le confort intérieur est assuré par le double vitrage.

VI-2-11) Les cloisons :

Les cloisons différentes suivant leur emplacement et la fonction des espaces dans lesquels elles sont placées.

Elles offrent des qualités esthétiques, des possibilités de modification et d'aménagement.

+ Les cloisons intérieures

+ Cloisons des locaux humides : Là où le degré d'humidité est élevé (salle d'eau) nous avons prévu un revêtement en usine des panneaux Concernant les poutres de base du panneau au contact du sol, elles sont protégées par une bande de PVC collée sur le sol et sur la cloison.

+ Cloisons fixes :

Elles sont destinées à rester sur place, ses éléments constitutifs nécessitent, lors de leur mise en œuvre des finitions complémentaires.

On retrouve ce type de cloisons dans les espaces suivants :





Les locaux techniques : en béton, ces cloisons auront comme rôle la protection contre l'incendie et contre le choc. On les retrouve dans les locaux de chaufferie et de climatisation.

On prévoit d'autres cloisons en briques pour les autres locaux (groupe électrogène).

La bibliothèque, les bureaux et les ateliers de travail : un mur en maçonnerie de briques de 15 cm.

VI-2-12) Les faux plafonds :

Ils sont insonorisant, démontables conçue en plaques de plâtre de 10 mm d'épaisseur accrochés au plancher et supportés par un maillage suspendu aux poutres à l'aide de suspentes réglables en hauteur.

Les plaques de plâtre sont fixées sur ce maillage par simple pose pour faciliter le démontage au cas de défaillance technique ; elles sont donc indépendantes les unes des autres.

Un matelas de laine de verre assure une bonne isolation phonique et empêche la propagation des flammes ; ce faux plafond joue le rôle de :

- ✚ Protection de la structure contre l'incendie.
- ✚ Fixation des lames d'éclairage, des détecteurs d'incendie et de fumée des détecteurs de mouvement des émetteurs et des caméras de surveillance.
- ✚ Il permet le passage des gaines de climatisation et des différents câbles (électrique, téléphonique.....etc.)

Des faux plafonds sont prévus à 30 cm sous poutre pour :

Le passage des gaines technique, l'électricité et la plomberie





Cacher le plancher et donner un aspect esthétique

Assure un confort acoustique

- ✚ La protection de la structure contre le feu
- ✚ La fixation des lampes d'éclairages, des détecteurs d'incendie et de fumée, des détecteurs de mouvements, des émetteurs et des caméras de surveillance.

VI-3) Electricité :

La distribution se fera par branchement au réseau général, à basse tension qui alimentera l'armoire générale qui se trouve au sous-sol, cette dernière alimentera l'ensemble des tableaux de distribution prévus à chaque niveau.

Elle constitue un élément fondamental dans la perception de l'entourage, pour cela, il est nécessaire d'opter pour le bon choix en terme de lumière que soit pour la lumière naturelle ou artificielle.

VI-3-1) Eclairage naturel :

- ✚ **Eclairage latéral**: le plus ancien et le plus vague.

La lumière naturelle est assurée par des murs rideaux et des fenêtres

En revanche contrôlé de manière adaptée, la lumière du jour est souvent utilisée pour présenter des sculptures auxquelles elle apporte un éclairage dynamique et ponctuel, pour assurer l'orientation de visiteur grâce à des vues vers l'extérieur.

VI-3-2) Eclairage artificiel :

Il est très employé quand il est direct, et le moyen le plus simple qui permet de régler la qualité et la quantité d'éclairage, en éliminant la lumière de jour par des





stores extérieurs, des rideaux intérieurs plus ou moins opaques, et des filtres. On a suivant les normes:

- 150 lux pour les peintures à l'huile, cuir, laques.
- 50 lux pour les textiles, tapisserie, dessins et spécimens botaniques.
- 10.000 lux soit équivalents au plein soleil entrant dans une salle blanche.

VI-4) Les gaines techniques :

Sur le plan horizontal, toutes les gaines (climatisation, électricité, eau...) passent au niveau du plénum du faux plafond.

Verticalement, elles passent par des réservations en béton armé qui traversent tout l'équipement de haut en bas.

VI-5) Alimentation en eau :

On a prévu une bache à eau au sous-sol alimentée directement du réseau public.

l'alimentation au niveau des étages supérieurs se fait par moyen de colonnes montantes et supresseurs.

VI-6) Alimentation en gaz :

Branché au réseau public, avec tube et compteur. Il sert à alimenter la chaufferie située au sous-sol et les installations des cuisines.

VI-7) La chaufferie :

Une chaufferie est prévue au sous -sol, elle est constituée d'une chaudière qui alimente en eau chaude les salles d'eau; l'acheminement s'effectue à l'aide d'un réseau de tuyauteries qui passent par les réservations techniques verticales et au-dessus de faux plafonds.





VI-8) La climatisation :

Une centrale de climatisation est prévue au niveau du sous-sol, elle est chargée du conditionnement d'air dans l'ensemble du projet, cette centrale est munie d'appareils nommés groupes de production d'eau glacée.

C'est un système à double conduite (air chaud et froid).

Les différents espaces à conditionner sont reliés à la centrale par des réseaux de distribution, de reprise et d'extraction.

Le soufflage d'air à partir du groupe se fera par des gaines de dimensions différentes placées dans les plénums des faux plafonds.

L'alternance entre air chaud et froid se fait selon les besoins et les saisons.

VI-9) Acoustique :

Afin d'obtenir une meilleure qualité acoustique, les salles sont conçues de manière à réfléchir les ondes sonores à une puissance suffisamment élevée, tout en restituant un son naturel, dépourvu de réverbération excessive, d'échos.

Pour cela, on prévoit :

- ✚ Pour les murs de la salle de conférences, du théâtre de l'auditorium et des salles de musique, un revêtement en moquette absorbante et un isolant acoustique (liège).
- ✚ Pour les faux plafonds, ils seront composés d'éléments absorbants, et d'autres réfléchissants, on prévoit des panneaux de mousse de mélamine absorbante et des diffuseurs réfléchissants en PVC.





VI-10) La protection incendie :

- ✚ Le feu doit être détecté au plus tôt pour être combattu efficacement, et aussi pour permettre l'évacuation des personnes.
- ✚ Les protections initiales sont dites actives lorsqu'elles mettent en œuvre des dispositifs dynamiques (détection alarme, désenfumage, sprinklers). Elles sont efficaces dans les premières phases du développement du sinistre.
- ✚ la protection contre l'incendie est assurée à l'intérieur par un système de désenfumage et d'armoire d'incendie placé dans chaque niveau relié à la bache à eau.
à l'extérieur la protection est assurée par un moyen de poteaux d'incendie placés aux alentours du bâtiment.



A decorative graphic on the left side of the page. It features two stylized green leaves with white outlines, one above the other, appearing to grow from a blue wavy shape that resembles a wave or a stylized landscape. The blue shape is solid and has a smooth, flowing edge. The background is plain white.

CONCLUSION



Conclusion :

L'être humain est considéré comme l'élément modificateur principal de son environnement, à cause des différents changements et besoins qui surgissent au cours de sa vie.

Ainsi nous avons constaté que la pratique architecturale a tellement été victime de déterminisme tout au long de son histoire que l'architecte doit appréhender son projet dans sa totalité, sans perdre de vue une seule variante du projet

L'étude de notre projet a pour but de satisfaire et de développer certains besoins culturels et touristiques allant toujours vers l'amélioration de l'aspect touristique dans la ville de Tiaret.

Nous espérons à travers ce projet, avoir pu répondre à la problématique posée et avoir pu atteindre les objectifs voulus.





Bibliographie

Figure II-1 → Figure II-12 :

Le site officiel de la wilaya de Tiaret

- ✓ <http://www.wilaya-tiaret.dz/acceuil.html>, est visité le 18/12/2013.
- ✓ http://fr.wikipedia.org/wiki/Wilaya_de_Tiaret, est visité le 20/12/2013.
- ✓ Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU TIARET).

Figure III-1 → Figure III-10 :

Le site de la Direction du Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya de Tiaret

- ✓ <http://tourisme-tiaret.com/>, est visité le 01/01/2014.

Le site de la Direction de Culture de la wilaya de Tiaret

- ✓ <http://www.wilaya-tiaret.dz/CULTUR.html>, est visité le 01/01/2014.

Le site officiel du Ministère du Tourisme et de l'Artisanat

- ✓ <http://www.algerie-monde.com/administration/ministeres/ministere-tourisme-artisanat-alger.html>, est visité le 02/01/2014.
- ✓ <http://www.algeriantourism.com/> est visité le 02/01/2014.

Figure IV-1 → Figure IV-10 :

- ✓ Schéma directeur des infrastructures culturelles.doc
- ✓ mémoire fin d'étude, forum d'art et de culture Mohammedia Alger, promotion 2005/2006.